



Expériences religieuses en contexte urbain. De l'ordo monasticus aux religiones novæ : le jalon du monachisme militaire

Damien Carraz

► To cite this version:

Damien Carraz. Expériences religieuses en contexte urbain. De l'ordo monasticus aux religiones novæ : le jalon du monachisme militaire. Damien Carraz (dir.). Les ordres militaires dans la ville médiévale (1100-1350), Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.37-56, 2013, Histoires croisées, 978-2-84516-558-8. <<http://pubp.univ-bpclermont.fr/public/Fiche-produit.php?titre=Les>


HAL Id: hal-00958142

<https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr/hal-00958142>

Submitted on 11 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom, NOM et titre de l'auteur	Damien Carraz, Maître de conférences d'histoire médiévale
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation(s)	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline(s)	Sciences de l'Homme et Société/Histoire
Informations sur le dépôt	
Titre du texte déposé	« <i>Expériences religieuses en contexte urbain. De l'ordo monasticus aux religiones novæ : le jalon du monachisme militaire</i> »
Publié sous la direction de	Damien Carraz (dir.)
Publié dans	<i>Les ordres militaires dans la ville médiévale (1100-1350)</i>
Références de l'éditeur	Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, collection "Histoires croisées", 2013, p. 37-56
Résumé du texte déposé dans la langue de l'article	<p>Les ordres militaires sont-ils les « fils » de la révolution urbaine du XII^e siècle ? Représentent-ils en cela un jalon qui aiderait à comprendre le passage de l'<i>ordo monasticus</i> traditionnel aux « <i>Religiones novæ</i> » du XIII^e siècle incarnées par l'expérience mendicante ? Pour tenter de mieux comprendre les modalités de l'<i>inurbamento</i> des ordres militaires, on s'efforce d'abord de situer brièvement ces derniers au sein des différents courants de la vie régulière attirés par la ville. L'intégration parfaitement assumée des commanderies à l'économie urbaine est ensuite évoquée. L'adoption de nouvelles formes d'écriture « pragmatique » – comptabilités, testament – traduit des logiques de gestion qui participent de certaines formes de culture urbaine. Pour faire écho aux récentes réflexions sur la « fabrique urbaine », on s'interroge ensuite sur la marque des commanderies dans le paysage. Fut-elle spécifique au regard des autres implantations monastiques dans la ville ? Est enfin abordée la position des frères dans l'encadrement des sociétés urbaines où l'on retrouve bien des traits partagés avec les Mendicants. On insiste, notamment, sur la vigueur des structures confraternelles et sur l'ouverture sociale du recrutement des frères et de leurs bienfaiteurs.</p>
Mots-clés dans la langue de l'article	sociétés urbaines ; clergé régulier ; ordres militaires ; topographie urbaine ; liens sociaux ; histoire urbaine ; histoire médiévale ; Europe occidentale ; Moyen Âge
Mots-clés autres langues	Medieval Town ; Medieval monasticism ; Military Orders ; Urban landscape
Résumé de l'ouvrage	<p><i>Nés entre Jérusalem et Acre dans le courant du XII^e siècle, les premiers ordres militaires sont tous issus d'un milieu profondément marqué par la ville. Les confréries guerrières apparues dans le cadre de la christianisation de la Baltique et de la Reconquista ibérique tirent également leurs origines de la défense d'un château ou d'un territoire liés à un centre urbain. Les ordres militaires ont donc accompagné le grand mouvement d'urbanisation du Moyen Âge central, non seulement dans le contexte de la guerre sainte, mais également par leur démarche spirituelle, par leur intégration sociale ou par leurs choix économiques. À partir de bilans assez larges ou bien d'éclairages monographiques fondés sur une approche croisée de l'histoire et de l'archéologie, cet ouvrage se propose d'examiner les différentes modalités de l'intégration des frères guerriers à la ville.</i></p>

*Sous la direction
de Damien Carraz*



Collection Histoires croisées

LES ORDRES MILITAIRES

DANS LA VILLE MÉDIÉVALE

(1100-1350)

Presses Universitaires Blaise-Pascal



Presses Universitaires Blaise Pascal ©

*Collection "Histoires croisées"
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Clermont-Ferrand.*

*Illustration de couverture:
I. Courtin, Cusset, lithographie extraite de l'Ancien Bourbonnais
par Achille Allier, 1838.
BCIU de Clermont-Ferrand, cliché UBP.*

*Vignette: Le vray pourtraict de la ville d'Aix en Provence, détail du plan de François
de Belleforest, 1573-1575.
Collection privée, avec l'aimable autorisation de M. Olivier Labrèze.
Reproduction : Direction archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence.
Au premier plan, le prieuré Saint-Jean de Malte (Z) aux abords des murs de la ville.*

ISBN (version papier) : 978-2-84516-558-8

ISBN (pdf) : 978-2-84516-559-5

Dépôt légal : quatrième trimestre 2013

*Sous la direction
de Damien Carraz*



Collection Histoires croisées

LES ORDRES
MILITAIRES
DANS LA VILLE MÉDIÉVALE
(1100-1350)

*Actes du colloque international de Clermont-Ferrand,
26-28 mai 2010*

2 0 1 3

Presses Universitaires Blaise-Pascal

EXPÉRIENCES RELIGIEUSES EN CONTEXTE URBAIN. DE L'ORDO MONASTICUS AUX RELIGIONES NOVÆ : LE JALON DU MONACHISME MILITAIRE

Damien Carraz

Les ordres militaires sont-ils les “fils” de la révolution urbaine du XII^e siècle ? Représentent-ils en cela un jalon qui aiderait à comprendre le passage de l'*ordo monasticus* traditionnel aux “*Religiones novæ*” du XIII^e siècle incarnées par l'expérience mendiante¹ ? Rappelons, en effet, que c'est en contexte urbain que sont apparues, entre les années 1100 et 1200, la plupart des associations armées qui donnèrent naissance aux ordres militaires : c'est le cas de l'Hôpital et de Saint-Lazare à Jérusalem, des Teutoniques à Acre, d'Avis à Évora, dans l'Alentejo portugais, de Calatrava, né dans la ville de Castille homonyme, ou encore des Porte-Glaive fondés à Riga, en Livonie². C'est surtout dans la Ville sainte que, vers 1100, les proto-Templiers se regroupèrent autour du Saint-Sépulcre. Cette création déterminante, qui inspira sans doute toutes les autres, intervint donc au sein d'un creuset d'expériences religieuses et sociales où l'Église fut essentiellement une institution urbaine – c'est en effet ainsi qu'il faut voir la Terre sainte³.

1. Le nouvel ordre du Temple fut, dans la première moitié du XII^e siècle, occasionnellement qualifié de “*nova religio*”, Giles CONSTABLE, “The Military Orders”, in *Crusaders and Crusading in the Twelfth Century*, Farnham-Burlington, 2009, p. 165, n. 3. Bien plus près de nous, Paul Alphandéry a proposé de voir dans la croisade une “*nova religio*”, Paul ALPHANDÉRY et Alphonse DUPRONT, *La Chrétienté et l'idée de croisade* [1954-1959], Paris, 1995, p. 500-503.

2. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge, XI^e-XVI^e siècle*, Paris, 2002, p. 29-78. Afin d'alléger l'apparat critique relatif à la bibliographie des ordres militaires, on renverra essentiellement aux notices de l'ouvrage de référence dirigé par Nicole BÉRIOU et Philippe JOSSELAND (dir.), *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, 2009 (désormais : *DOMMA*). Les références à l'immense bibliographie des ordres mendiants ne visent, évidemment, pas davantage à l'exhaustivité.

3. Bernard HAMILTON, “A Medieval Urban Church: the Case of the Crusader States”, in Derek BAKER (dir.), *The Church in Town and Countryside*, Oxford, 1979 (Studies in Church History, 16), p. 157-170; et pour un

Les ordres militaires sont apparus en pleine “mutation de l’an 1100”, pour reprendre l’expression de Dominique Barthélemy⁴. Une mutation caractérisée par l’ascension des nouvelles classes citadines, le passage du système du don à l’économie de profit, une transformation des paysages urbains, un “polycentrisme religieux” offrant aux fidèles un choix d’églises nouvelles hors de la paroisse ou du monastère local, enfin, un univers éducatif en rupture avec les écoles monastiques traditionnelles⁵. Or, à sa manière, le monachisme militarisé a contribué à toutes ces nouveautés qui firent de la ville le principal moteur de l’essor économique, des innovations culturelles, des transformations de la vie religieuse et du changement social. Certes, on n’oublie pas que ces ordres ont investi les campagnes où ils se sont parfaitement coulés dans la société et l’économie seigneuriales, au point que l’historiographie les a longtemps considérés comme des institutions typiquement rurales, au même titre que les Cisterciens ou d’autres mouvements érémitiques⁶. Pourtant, il faut redire avec force que “plus de la moitié des maisons qui peuvent être attribués aux frères avec certitude se trouvaient dans des centres urbains de taille diverse”⁷. De fait, la grande enquête lancée dans les années 1970 sur les liens entre ordres mendiants et fait urbain a longtemps contribué à occulter la présence des autres réguliers en ville et celle des commanderies en particulier. On sait bien aujourd’hui que les schémas suggérés par la dichotomie entre Mendiants et monachisme traditionnel ne sont pas si simples. Présentés comme des institutions urbaines par excellence, les Mendiants ont développé un apostolat à la campagne, tandis que l’intégration à la ville des fraternités érémitiques (Franciscains, Augustins, Carmes) n’eut rien d’évident⁸. Les moines blancs et d’autres “ermites cloîtrés” comme les Chartreux et les Camaldules ont fini, quant à eux, par opérer leur *inurbamento*⁹. Comme l’a donc récemment rappelé André Vauchez, “l’arrivée en ville

panorama des implantations des communautés régulières dans le royaume de Jérusalem : *idem*, “Ideals of Holiness Crusaders, Contemplatives, and Mendicants”, *The International History Review*, vol. 17, 1995, p. 693-712.

4. Cet auteur définit ainsi l’époque qui court entre 1060 et 1140, Dominique BARTHÉLEMY, “La mutation de l’an 1100”, *Journal des Savants*, Paris, janvier-juin 2005, p. 3-28.

5. Lester K. LITTLE, *Religious Poverty and the Profit Economy in Medieval Europe*, Londres, 1978, p. 1-41 ; et Jacques CHIFFOLEAU, “Note sur le polycentrisme religieux urbain à la fin du Moyen Âge”, in Patrick BOUCHERON et J. CHIFFOLEAU (dir.), *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biget*, Paris, 2000, p. 227-252.

6. Damien CARRAZ, *L’Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, 2005, p. 256-259.

7. Kristjan TOOMASPOEG, “Ville”, dans *DOMMA*, p. 964.

8. Ces difficultés d’insertion ont été signalées depuis longtemps par Jacques LE GOFF, “Ordres mendiants et urbanisation de la France médiévale. État de l’enquête”, *Annales ESC*, t. 15/2, 1970, p. 926-928. Quelques études ont récemment mis l’accent sur les relations des couvents avec la campagne, Paul BERTRAND, “Ordres mendiants et renouveau spirituel du bas Moyen Âge (fin du XII^e s.-XV^e s.). Esquisses d’historiographie”, *Le Moyen Âge*, t. 107, 2001, p. 310.

9. Pour quelques considérations sur l’histoire des Cisterciens en ville : Cécile CABY, “Les implantations urbaines des ordres religieux dans l’Italie médiévale. Bilan et propositions de recherche”, *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa*, 1999, p. 169-171 ; et Alexis GRÉLOIS, “La présence cistercienne dans les villes du Midi : un investissement limité?”, in *Moines et religieux dans la ville (XII^e-XV^e siècle)*, Toulouse, 2009 (Cahiers de Fanjeaux, 44), p. 172. Et

des Mendiants, loin de marquer une rupture et une innovation absolue, s'inscrit dans un *continuum*¹⁰.

Évoquer les ordres militaires dans la ville, c'est donc s'inscrire dans les courants actuels de la recherche sensibles à la complexité des phénomènes socio-religieux, une complexité qui s'exprime dans la contradiction – apparente seulement – entre *contemptus mundi* et tropisme urbain. Il s'agit donc ici de resituer brièvement l'arrivée des ordres militaires dans le long courant de l'*inurbamento* des différentes formes de vie régulière¹¹. Aussi, se livrera-t-on à une sorte d'"inventaire des différences"¹², en envisageant l'originalité des frères guerriers, tant par rapport aux traditions monastiques antérieures qu'au regard de la révolution mendicante. Dans un contexte spécifiquement urbain et centré sur les XII^e-XIII^e siècles, il est inévitable que le parallèle avec les Mendiants l'emporte sur les autres formes de vie régulière. On pourra discuter de la pertinence de la comparaison, mais celle-ci n'a, à ma connaissance, jamais été véritablement tentée¹³. Ces quelques remarques introductives pourront apparaître quelque peu schématiques. Elles ont seulement pour but, à partir d'exemples principalement pris dans le Midi français, d'amorcer la réflexion et de faire le lien entre les communications réunies dans ce volume¹⁴. Elles s'articuleront autour de quatre questions assez larges.

Pour tenter de comprendre mieux les modalités de l'*inurbamento* des ordres militaires, il a paru nécessaire de situer brièvement ces derniers au sein des différents courants de la vie régulière également attirés par la ville¹⁵. L'un des objectifs primordiaux des commanderies implantées en Occident était de servir de base matérielle et financière à la défense des frontières de la Chrétienté. On évoquera, dès lors, les modalités économiques de l'intégration des commanderies. En écho

un travail de référence sur l'adaptation de l'expérience érémitique au monde urbain : C. CABY, *De l'érémisme rural au monachisme urbain. Les Camaldules en Italie à la fin du Moyen Âge*, Rome, 1999.

10. André VAUCHEZ, "Conclusion", in *Moines et religieux [...]*, *ibid.*, p. 574.

11. Sur les différentes acceptions de la notion d'*inurbamento* : C. CABY, "Les implantations urbaines [...]", *op. cit.*, p. 151-153 ; et pour un emploi théorique du concept d'*insediamento* que nous utiliserons également : Luigi PELLEGRINI, "Gli insediamenti degli ordini mendicanti e la loro tipologia. Considerazioni metodologiche e piste di ricerca", dans *Les Ordres mendiants et la société communale en Italie centrale (vers 1220-vers 1350)*, *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge-Temps modernes*, t. 89/2, 1977, p. 563-573.

12. Paul VEYNE, *L'inventaire des différences*, Paris, 1976, notamment p. 52-53.

13. On trouvera une introduction rapide de Florent CYGLER, "Mendiants", in *DOMMA*, p. 604-605. En dépit de son titre, l'ouvrage collectif édité par Jürgen SARNOWSKY (dir.), *Mendicants, Military Orders and Regionalism in Medieval Europe*, Aldershot-Brookfield, 1999, s'avère décevant sur ce point car ordres militaires et mendiants sont envisagés en parallèle sans qu'apparaisse la moindre esquisse comparative.

14. On se permettra de gommer bien des différences et de passer sur les nuances, entre les nouveaux monastères et les divers mouvements érémitiques, comme entre Mendiants : on est bien conscient que Franciscains et Dominicains sont à l'origine très différents dans leur démarche.

15. D'éminents spécialistes se sont déjà efforcés de définir ce qu'étaient les ordres militaires : Anthony LUTTRELL, "The Military Orders: Further Definitions", *Militia Sacra*, 1, 2000, p. 5-10 ; et G. CONSTABLE, "The Military Orders", *op. cit.*, p. 165-182.

aux récentes réflexions sur la “fabrique urbaine”¹⁶, la marque des commanderies dans le paysage est abordée par plusieurs contributions du présent livre. Fut-elle spécifique au regard des autres implantations monastiques dans la ville? On en viendra finalement à l’action des frères dans l’encadrement des sociétés urbaines où l’on retrouvera bien des traits partagés avec les Mendiants¹⁷.

LE MONACHISME MILITAIRE : UNE RÉVOLUTION ECCLÉSIOLOGIQUE ?

L’attraction exercée par la ville auprès des ordres militaires ne constitue évidemment pas une nouveauté fondamentale. On sait bien que les cités ont accueilli des communautés monastiques depuis le très haut Moyen Âge¹⁸ et que c’est aussi en grande partie du milieu urbain qu’est venue la réforme régulière du mouvement canonial¹⁹. Il est tout aussi connu que le XII^e siècle fut marqué par l’arrivée en ville des Cisterciens suivis des expériences nées de l’érémisme. Bien avant les ordres mendiants, il est donc évident que le monde urbain a offert un cadre à l’épanouissement de formes variées d’expériences religieuses communautaires. Toutefois, il semblerait que la présence des milices fut bien plus affirmée que celle des autres nouveaux ordres du XII^e siècle. Les Cisterciens ont, certes, installé des maisons de ville, des hospices et des collèges, mais on a pu dire que ces établissements avaient constitué des enclaves dans la ville, des sortes de “*fondachi* monastiques”, et que les moines blancs ont tout de même gardé une certaine distance vis à vis des sociétés urbaines²⁰. Chartreux et Camaldules ont tenté de se préserver, au moins symboliquement, de l’agitation et des dangers de la ville quand les Bénédictins

16. Pour un rappel sur le contenu de ce concept : Hélène NOIZET, *La fabrique de la ville. Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècle)*, Paris, 2007, p. 15-17.

17. Afin de ne pas élargir inconsidérément le propos, on délaissera en revanche les dimensions strictement politiques de la présence des milices en ville et notamment les relations avec les autorités municipales. Pour une première approche : Juhan KREEM et Pierre MONNET, “Pouvoir municipal” ; et “Privilèges municipaux”, in *DOMMA*, p. 734-735 et p. 741-743.

18. Rapides rappels : Rosamond MCKITTERICK, “Town and Monastery in the Carolingian Period”, in D. BAKER (dir.), *The Church [...], op. cit.*, p. 93-102 ; et Jean-Charles PICARD, “L’espace religieux dans la ville médiévale (VIII^e-XIII^e s.)”, in Pierre DEMOLON, Henri GALINÉ et Frans VERHAEGHE (dir.), *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l’Europe*, Douai-Tours, 1994, p. 118-119.

19. Dans le domaine royal français et en Flandre, les fondations canoniales sont “associées à une nouvelle géographie du peuplement (faubourgs, bourgs castraux)”, Yannick VEYRENCHÉ, “*Quia vos estis qui sanctorum patrum vitam probabilem renovatis...* Naissance des chanoines réguliers, jusqu’à Urbain II”, in Michel PARISSÉ (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Actes du sixième colloque international du CERCOR (Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006), Saint-Etienne, 2009, p. 47-48. Les collèges sont encore plutôt urbains en Italie, Cristina ANDENNA, “L’expansion des chanoines réguliers en Italie”, in *ibid.*, p. 385-427.

20. L’expression de “*fondaco* monastique” est de Constance H. BERMAN, “Monastic Hospices in Southern France and Colleges in Montpellier, Toulouse, Paris, and Oxford: The Cistercian Urban Presence”, *Revue d’histoire ecclésiastique*, vol. 102/3-4, 2007, p. 764.

traditionnels rejetaient leurs familiers et serviteurs hors de l'enclos monastique²¹. On ne trouve rien de cela chez les ordres militaires dont les commanderies étaient, certes, clôturées, mais se trouvaient largement ouvertes au voisinage laïque²². D'autre part, à la différence des principaux tenants du nouveau monachisme, l'*in-sediamento* des commanderies en ville s'est effectué dès l'origine. L'un des buts de ce livre est, toutefois, de dépasser cette simple constatation et d'examiner au cas par cas les particularités et la chronologie de l'introduction des milices dans la cité. On pourra notamment distinguer les cas où les frères ont immédiatement investi un centre urbain, des cas d'*inurbamento stricto sensu*, c'est-à-dire où l'arrivée en ville a procédé d'une première installation à la campagne. Dans chaque région, les ordres militaires semblent avoir suivi une stratégie globale d'essaimage et leur installation dans les centres urbains ne doit rien au hasard. Dès leur arrivée en Provence, Templiers et Hospitaliers investirent méthodiquement les cités épiscopales qui étaient des pôles économiques tout autant que des lieux de pouvoir²³. Parce qu'elle ne reposait pas sur les mêmes bases économiques et les mêmes ressorts spirituels, l'implantation urbaine des commanderies fut toutefois loin d'obéir à des "études de marché" aussi "planifiées" que celles qui déterminèrent parfois l'installation des couvents mendiants²⁴.

Quels sont justement les ressorts spirituels qui ont pu amener les frères guerriers en ville? Ces derniers procèdent du renouveau de l'idéal évangélique basé sur la vie commune et une "pauvreté active"²⁵. La pauvreté volontaire fut un idéal affirmé par les premiers Templiers et Hospitaliers²⁶. Leur dimension caritative, quant à elle, s'inscrit dans la tradition monastique, sans doute plus que chez les Mendiants qui accordèrent, finalement, une place limitée à la charité, parce que la pauvreté volontaire l'emportait sur la pauvreté subie²⁷. Rappelons que deux des principaux

21. Pour le rejet des laïcs à distance du monastère, voir l'exemple de Saint-Julien à Tours, H. NOIZET, *La fabrique [...]*, op. cit., p. 134-141. Sur les zones tampon ménagées autour des monastères camaldules : C. CABY, *De l'érémitisme rural [...]*, op. cit., p. 348-360.

22. D. CARRAZ, "Les ordres militaires et le fait urbain en France méridionale (XII^e-XIII^e siècle)", in *Moines et religieux [...]*, op. cit., passim.

23. D. CARRAZ, "Les ordres militaires et la ville (XII^e-XIII^e siècles). L'exemple des commanderies urbaines de la basse vallée du Rhône", *Annales du Midi*, n° 239, 2002, p. 278-282.

24. J. LE GOFF, "Ordres mendiants et urbanisation [...]", op. cit., p. 930-932.

25. On se contente ici de renvoyer aux "autorités" : Marie-Dominique CHENU, "Moines, clercs, laïcs. Au carrefour de la vie évangélique", in *id.*, *La théologie au douzième siècle*, Paris, 1976, p. 225-251 ; et Etienne DELARUELLE, "La vie commune des clercs et la spiritualité populaire au XI^e siècle", in *La vita comune del clero nei secoli XI-XII, Atti della [prima] Settimana di studio, Mendola, settembre 1959*, Milan, 1962, t. I, p. 142-173 ; et pour un panorama général des fondations érémitico-monastiques et des mouvements paupero-évangéliques : Franco DAL PINO, "Scelte di povertà all'origine dei nuovi ordini religiosi del secoli XII-XIV", in *La conversione alla povertà nell'Italia dei secoli XII-XIV, Atti del XXVII Convegno internazionale, Todi 14-17 ottobre 1990*, Spolète, 1991, p. 53-125.

26. Daniel LE BLÉVEC, "Pauvreté", in *DOMMA*, p. 695.

27. J. CHIFFOLEAU, "Conclusions. Les couvents, l'échange, la religion", in *L'economia dei conventi dei fratri Minori e Predicatori fino alla metà del Trecento, Atti del XXXI Convegno internazionale, Assisi, 9-11 ottobre 2003*, Spolète, 2004, p. 430-431.

ordres militaires, l'Hôpital et les Teutoniques, sont nés de confréries charitables formées par ces nouveaux milieux de marchands urbains qui étendaient alors leurs réseaux à l'Orient méditerranéen. Il faudrait donc, de ce point de vue, accorder une attention particulière aux établissements hospitaliers urbains gérés par les frères. On retrouve aussi chez les frères guerriers l'influence d'un mouvement canonial réformé, et notamment de sa forme régulière, né d'une volonté d'engagement dans le monde. On ne s'est d'ailleurs pas suffisamment interrogé sur les liens entre l'accueil fait aux frères et les aspirations réformatrices qui animent une partie des cadres ecclésiastiques et des fidèles dans les années 1100²⁸.

La double mission militaire et caritative explique tout naturellement que les frères aient rompu avec la *fuga mundi* et qu'ils n'aient éprouvé aucun cas de conscience à s'installer en ville. Les nécessités de la guerre, de la gestion économique et logistique, le service de l'État aussi, firent que les frères ne pouvaient être attachés durablement à un seul et même lieu de vie. La mobilité entre les commanderies ou bien entre les différents théâtres d'opération de la Chrétienté était au cœur de leur fonctionnement²⁹. La rupture avec la *stabilitas* – une *stabilitas* que Cîteaux avait déjà commencé à ébranler – constitue donc une différence fondamentale avec le monachisme des origines qui annonce les Mendicants³⁰. En revanche, les ordres militaires renouèrent avec la tradition monastique dans le sens où ils accueillèrent essentiellement des frères laïcs. Cet attachement à l'état laïque – que l'on retrouve aussi aux débuts des Franciscains – caractérisera toujours ces institutions et explique l'évolution presque naturelle vers deux phénomènes connexes qui orientèrent leur devenir à partir de la fin du Moyen Âge : leur instrumentalisation par les pouvoirs monarchiques et leur "sécularisation"³¹. Ce caractère laïque affirmé, aisément justifié par la vocation de ces ordres, explique sans doute pourquoi les frères guerriers se sont si facilement intégrés dans la société "séculière". Mais il pose toutefois un problème dès lors que l'on envisage leur contribution à l'encadrement pastoral. Sans même évoquer le cas de la desserte paroissiale, il faut se demander comment les frères ont répondu aux demandes croissantes d'inhumations et de services liturgiques qui accompagnèrent leur succès. Ainsi, à partir du XIV^e siècle, plusieurs milices, comme l'Hôpital et les Teutoniques, réservèrent une place accrue aux frères prêtres et aux chapelains. Or, on a pu remarquer que, chez les Franciscains, la cléricisation avait coïncidé avec l'urbanisation progressive

28. En Provence, les évêques qui favorisent les ordres militaires appartiennent à la "génération grégorienne", D. Carraz, *L'ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 134-154.

29. Jochen BURGTORF, "Mobilité", in *DOMMA*, p. 615-616.

30. Ce rapprochement entre les deux institutions avait déjà été rapidement suggéré par J. SARNOWSKY, "Regional Problems in the History of the Mendicant and Military Orders", in J. SARNOWSKY (dir.), *Mendicants [...]*, *op. cit.*, p. 2-3. Pour Cîteaux : A. GRÉLOIS, "La présence cistercienne [...]", *op. cit.*, p. 172.

31. Fernanda OLIVAL, "Incorporation à la couronne", dans *DOMMA*, p. 466-467 ; et Udo ARNOLD, "Sécularisation", in *ibid.*, p. 861-862.

de l'ordre³². Il serait intéressant de chercher s'il en fut de même chez les ordres militaires. Ce que l'on sait de la situation des Teutoniques ou des Hospitaliers en Germanie semble, en tout cas, aller dans ce sens³³.

Très peu de temps après leur création, l'Hôpital d'abord, puis les autres ordres militaires, obtinrent du Saint-Siège une autonomie par rapport à la juridiction épiscopale basée sur l'exemption, dans la tradition du monachisme réformé³⁴. L'attachement à la *libertas* et des prétentions pastorales qui n'allaient pas forcément de soi furent source de multiples conflits avec le clergé séculier. Ces conflits, que les historiens relèvent systématiquement, furent notamment nombreux en milieu urbain où la concurrence entre séculiers et réguliers pour le contrôle des âmes était particulièrement exacerbée³⁵. Or, on retrouve des problématiques similaires pour les Mendiants : la guerre menée par les évêques et les paroisses pour la *cura animarum* et les droits de sépulture constitue, ici encore, un "classique" historiographique³⁶. La législation synodale finit par normaliser les rapports entre églises séculières et commanderies, alors que le Saint-Siège intervint pour délimiter les droits des couvents mendiants en matière de pastorale et de *cura animarum* – notamment par la bulle *Super cathedram* de 1300. Ne serait-il pas pertinent d'examiner dans quelle mesure les accords locaux établis avec les ordres militaires, dont beaucoup intervinrent dès le dernier tiers du XII^e siècle, ont pu inspirer les règlements ultérieurs avec les Mendiants ?

Pour les "militaires" comme pour les Mendiants, le lien originel avec Rome se renforça d'autant plus que les deux institutions sont apparues comme les auxiliaires de la centralisation du Saint-Siège³⁷. Il s'agit, certes, d'une caractéristique que l'on retrouverait avec Cluny dès le XI^e siècle, puis avec Cîteaux au siècle suivant. Mais, si l'on a pu parler d'"Empire clunisien" et si l'on a insisté sur l'essai fulgurant

32. Caroline BRUZELIUS, "The Dead come to Town: Preaching, Burying, and Building in the Mendicant Orders", in Alexandra GAJEWSKI et Zoë OPACIC (dir.), *The Year 1300 and the Creation of a New European Architecture*, Turnhout, 2008, p. 212.

33. D. CARRAZ, "Le monachisme militaire, un laboratoire de la sociogenèse des élites laïques dans l'Occident médiéval ?" ; et J. SARNOWSKY, "Les clercs dans les ordres militaires : une approche comparée de leur place et de leur rôle", in P. JOSSEMAN et Luís Filipe OLIVEIRA et D. CARRAZ (dir.), *Élites et ordres militaires au Moyen Âge*, Actes du colloque de Lyon, 21-23 octobre 2009, Madrid, à paraître.

34. Luis GARCIA-GUIJARRO RAMOS, "Exemption in the Temple, the Hospital and the Teutonic Order: Shortcomings of the Institutional Approach", in Helen J. NICHOLSON (dir.), *The Military Orders*, vol. 2, *Welfare and warfare*, Aldershot, 1998, p. 289-294.

35. Pour une étude globale de cette question à l'échelle de deux espaces : Thomas KRÄMER, "Demones et prelati ac homines impij". Konflikte und ihre Beilegung im Umfeld der geistlichen Ritterorden in Südfrankreich und Oberdeutschland, Dissertation, Freie Universität Berlin, 2010.

36. Limitons nous à deux monographies récentes où cette thématique est présente : P. BERTRAND, *Commerce avec dame pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e-XIV^e s.)*, Genève, 2004, p. 447-452 ; et Jens RÖHRKASTEN, *The Mendicant Houses of Medieval London 1221-1539*, Münster, 2004, p. 317-338.

37. Ce parallèle a déjà été rapidement remarqué par J. SARNOWSKY, "Regional Problems [...]", *op. cit.*, p. 4-5 (avec les références bibliographiques relatives aux rapports entre les deux types d'institution et le Saint-Siège). Pour les Mendiants : Clifford H. LAWRENCE, *The Friars and the Impact of the Early Mendicant Movement on Western Society*, Londres-New York, 1994, p. 181-201.

des moines blancs, le Temple et l'Hôpital constituent probablement les premières institutions régulières dont l'expansion géographique fut généralisée à l'ensemble de la Chrétienté latine. La vision universaliste qui les caractérise d'emblée tranche avec l'horizon le plus souvent local des monastères traditionnels – même lorsque ceux-ci étaient intégrés dans un réseau plus large. Les Mendians reprendront à leur compte ce projet d'expansion universelle, dans la perspective différente d'un apostolat étendu, non seulement à toutes les terres chrétiennes, mais également aux infidèles. Et le paradoxe n'est qu'apparent dans le fait que des "ordres de paix" réfléchirent bien davantage à la conduite de la guerre sainte et à la conversion des musulmans que des "ordres de guerre"³⁸. En tout cas, "militaires" comme Mendians durent inventer des structures institutionnelles à la mesure de l'ampleur inédite de leur diffusion géographique et reposant sur de savants équilibres entre centralisation et régionalisation³⁹. D'aucuns ont suggéré que les ordres militaires, en vertu de leur antériorité, avaient pu influencer l'organisation administrative des Mendians⁴⁰. Cela n'est pas impensable, mais cette hypothèse n'est étayée par aucune source⁴¹. Il vaudrait, en tout cas, la peine de s'interroger sur la place accordée à la centralité, politique et symbolique, de la ville dans les structures gouvernementales des différentes milices. Pour se limiter ici à l'échelon central, Jérusalem puis Acre accueillirent les quartiers généraux des trois ordres internationaux jusqu'à la perte de la Terre sainte. C'est encore à partir d'un pôle urbain, respectivement Rhodes et Marienbourg, que s'organisèrent les principautés hospitalières et teutoniques au XIV^e siècle. Les maisons chévétaines des ordres ibériques, quant à elles, s'établirent dans des châteaux également articulés à une dépendance urbaine (Alcántara, Calatrava, Tomar, Montesa...).

S'inscrivant dans une tradition monastique renouvelée par les réformes du XI^e siècle, le monachisme militaire ne constitue pas, à proprement parler, une "révolution ecclésiologique". Il n'en a pas moins apporté des éléments profondément novateurs qui permettent de comprendre sa parfaite adéquation à la "révolution urbaine" du Moyen Âge central : l'ouverture sur les sociétés séculières, la vocation centrée sur une "spiritualité de l'action", sans doute aussi une appréhension globale du monde susceptible d'utiliser, bien mieux que les congrégations traditionnelles, les nouveaux réseaux commerciaux et politiques qui se formaient à l'âge des croisades et des États monarchiques.

38. Pour une première approche de l'action missionnaire franciscaine et dominicaine : John TOLAN, *Les Sarrasins : l'Islam dans l'imaginaire européen au Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 281-362.

39. C. H. LAWRENCE, *The Friars [...]*, *op. cit.*, p. 48-53.

40. En dernier lieu : Jonathan RILEY-SMITH, *Templars and Hospitallers as Professed Religious in the Holy Land*, Notre Dame (Ind.), 2010, p. 5.

41. *A contrario*, la spiritualité mendiane a parfois influencé celle des ordres militaires. Les Teutoniques, par exemple, ont emprunté aux constitutions dominicaines plusieurs usages dans les domaines de la liturgie et de la vie claustrale, Ulrich HORST, "Die Statuten des Deutschen Ordens und die Konstitutionen der Dominikaner", *Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde Ermlands*, 30, 1966, p. 357-369.

LES MODALITÉS DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE : CONFORMISME OU INNOVATION ?

Toute la logique économique des ordres militaires était dévolue au *subsidium Terrae sanctae* et à la défense des autres frontières de la Chrétienté⁴². L'intérêt précoce pour la ville, ses lieux d'échanges, ses ports, les possibilités de profits offertes par le marché de la terre, se comprend donc facilement. Il est, dès lors, peu surprenant que les frères aient adopté sans état d'âme les systèmes de gestion les mieux à même de dégager des surplus en nature ou monétaires⁴³. À la différence de la mentalité monastique qui prévalait jusqu'alors, il ne s'agissait pas seulement de pourvoir à la subsistance de communautés régulières et de leurs familiers, et encore moins d'investir dans des dépenses "improductives" – du moins, dans le sens où l'entendrait un économiste du XXI^e siècle – dédiées à l'exaltation de la liturgie et à la beauté du culte⁴⁴. Dans leurs choix économiques, il semble que les milices aient plutôt utilisé de façon optimale deux types de fonctionnement :

– en milieu rural, on retrouve la prédilection pour des terres déjà exploitables dans des zones bien intégrées économiquement, des réserves gérées à partir de "granges" par une main d'œuvre parfois encore corvéable mais le plus souvent salariée, le développement d'un élevage spéculatif... Autant de traits qui ne nous retiendront pas ici, mais où l'on reconnaît le fonctionnement qui assura un temps la réussite de Cîteaux⁴⁵.

– en ville, les commanderies cherchèrent à accumuler les rentes sur les terres agricoles périurbaines et sur les habitations et elles investirent dans les instruments de production (moulins, fours, pressoirs...) et les immeubles de rapport (boutiques), tout en cherchant à contrôler la fiscalité sur les activités artisanales et commerciales. Ainsi, les chartriers conservés pour les commanderies méridionales regorgent de baux emphytéotiques et d'actes d'accensement car les milices, comme les ordres traditionnels au même moment, avaient en grande partie renoncé à l'exploitation directe pour entrer de plain-pied dans l'économie monétarisée⁴⁶. Rien ne distingue en ce sens les propriétaires ecclésiastiques des possesseurs laïques,

42. J. SARNOWSKY, "Économie", in *DOMMA*, p. 315-318.

43. Le passage de l'économie du don à l'économie de profit ne suscita pas davantage d'inquiétude ou de réflexion dans les monastères, L. K. LITTLE, *Religious poverty [...]*, *op. cit.*, p. 68.

44. Giacomo TODSCHINI, *Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à la société de marché*, Lagrasse, 2008, p. 57-65. À l'inverse d'autres ordres, et notamment de Cîteaux dont la richesse était par exemple justifiée par l'assistance aux pauvres, l'utilité sociale des ordres militaires a peu intéressé les commentateurs extérieurs. Cela suggère-t-il que leur mission, essentiellement tournée vers la Terre sainte, n'était pas pleinement comprise? Ou bien, au contraire, qu'elle allait tellement de soi que personne ne jugeait utile de la justifier?

45. Voir l'étude régionale classique de Georges Despy, "Les richesses de la terre. Cîteaux et Prémontré devant l'économie de profit aux XII^e et XIII^e siècles", *Problèmes d'histoire du Christianisme*, 12, 1974-1975, p. 58-80; et la plus récente synthèse de C. H. BERMAN, "Les cisterciens et le tournant économique du XII^e siècle", in *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité*, Paris, 1992 (Sources chrétiennes, 380), p. 155-176.

46. D. Carraz, "Les ordres militaires et le fait urbain [...]", *op. cit.*, p. 132-137.

comme en Italie, où les monastères ont opté pour des contrats de location à court terme et fort loyer en remplacement du vieux *livello*⁴⁷. On retrouve par exemple cette réactivité avec les Templiers de Perpignan qui tirèrent profit d'un marché de la terre ouvert dans un contexte d'essor démographique⁴⁸.

L'intégration assumée dans l'économie monétaire caractérise également le fonctionnement des couvents mendiants, mais dans une perspective bien différente de celle qui prévalait chez les autres réguliers. Les Mendians ont mis en place une économie de réseaux, dépendant entièrement de l'extérieur, car assise sur les legs testamentaires, les messes pour les morts, le casuel, les quêtes, bien plus que sur les rentes foncières⁴⁹. Les recherches de ces vingt dernières années ont ainsi montré comment le refus de l'accumulation des biens matériels induisait paradoxalement une circulation rapide de l'argent dans l'économie mendicante. Pour l'heure, aucune réflexion comparable n'a encore été formulée sur l'économie des milices et si l'argent transitait encore abondamment entre leurs mains, on ne sait pas encore trop bien comment il était réinvesti⁵⁰. À la différence des anciens ordres qui limitaient leur horizon économique au monastère, l'organisation centralisée des milices permettrait d'envisager des stratégies de développement à un niveau régional, comme l'a montré Kristjan Toomaspoeg pour les Templiers et les Teutoniques en Italie⁵¹. Le fonctionnement en réseau permettait en outre les transferts de liquidités d'un établissement à l'autre, voire d'une région à l'autre, ce qui peut expliquer l'essaimage rapide des premières implantations qui, en plus des soutiens locaux, purent compter sur les capacités financières de l'ensemble de l'institution. De ce point de vue, il serait intéressant d'examiner les transferts entre villes et campagnes et de voir de quelle façon les liquidités tirées des rentes urbaines étaient éventuellement investies dans l'acquisition de terres agricoles. Ces caractéristiques ont probablement rendu les commanderies un peu moins dépendantes des contingences et des soutiens locaux que des prieurés urbains parfois coupés de tout réseau monastique, ou que des couvents mendiants entièrement tributaires de leurs protecteurs.

47. Etienne HUBERT, "La construction de la ville. Sur l'urbanisation dans l'Italie médiévale", *Annales HSS*, 59, 2004, p. 122; et Federica MASÈ, *Patrimoines immobiliers ecclésiastiques dans la Venise médiévale (XI^e-XV^e siècle). Une lecture de la ville*, Rome, 2006, p. 250.

48. Laure VERDON, "La seigneurie templière à Perpignan au XIII^e siècle", in Noël COULET et Olivier GUYOTJEANNIN (dir.), *La ville au Moyen Âge*, vol. 2, *Sociétés et pouvoirs dans la ville*, Paris, 1998, p. 221-228.

49. P. BERTRAND, *Commerce [...]*, *op. cit.*, p. 181-246; J. RÖHRKASTEN, *The Mendicant Houses [...]*, *op. cit.*, p. 276-278; et J. CHIFFOLEAU, "Conclusions. Les couvents [...]", *op. cit.*, p. 410.

50. Plus que la question des dépenses, c'est celle des revenus et des liens avec le monde du commerce – de surcroît plutôt pour la fin du Moyen Âge – qui occupe l'ouvrage édité par Roman CZAJA et J. SARNOWSKY (dir.), *Die Ritterorden in der europäischen Wirtschaft des Mittelalters*, Torun, 2003 (Ordines Militares. Colloquia Torunensia, 12).

51. K. TOOMASPOEG, "Gli insediamenti templari, giovaniti e teutonici nell'economia della Capitanata medievale", dans Pasquale FAVIA, Hubert HOUBEN et K. TOOMASPOEG (dir.), *Federico II e i cavalieri teutonici in Capitanata: recenti ricerche storiche e archeologiche. Atti del Convegno internazionale, Foggia-Lucera-Pietra Montecorvino 10-13 giugno 2009*, Galatina (Acta Theutonica, 6), Galatina 2012, p. 183-214.

Les implications socio-culturelles de ces orientations économiques mériteraient d'être mieux scrutées. Les recherches à venir devraient confirmer la proximité qui relie les frères guerriers à l'ensemble des acteurs de la vie économique urbaine. Ne retrouve-t-on pas, dans les villes du Midi, des artisans, de grands négociants, une petite aristocratie prélevant sa part de l'essor des échanges? Dans ces perspectives, peut-être faudrait-il faire le lien entre le profil social du recrutement et les choix économiques des commanderies. Tout en conservant une forte empreinte chevaleresque, les milices ont ouvert leur recrutement aux propriétaires et aux élites civiques, aussi bien qu'aux marchands et aux classes moyennes d'artisans – un recrutement social assez large qui caractérisera aussi les Mendiants⁵². Tout autant que les familles de tradition militaire, les commanderies ont accueilli une petite aristocratie urbaine – qu'on l'appelle chevalerie, ministérialité ou *caballera villana* – dotée d'une expérience des affaires dont bénéficia probablement la gestion des temporels.

D'un point de vue culturel, cette fois-ci, de nouvelles formes d'écriture pragmatique traduisent probablement des logiques de gestion nées de l'évolution de l'économie urbaine. À partir du XIV^e siècle se développent ainsi des pratiques comptables au sein des couvents mendiants que l'on devrait retrouver dans les commanderies, si seulement cette piste avait été mieux explorée⁵³. Sur l'articulation entre choix économiques et religieux, les profils documentaires des institutions régulières offrent des enseignements qui n'ont pas suscité, pour les ordres militaires, l'attention dont les couvents mendiants ont fait l'objet⁵⁴. Les choix spirituels et même philosophiques opérés par les Mendians concernant la possession du sol urbain expliquent ainsi les profils assez différents des archives conservées pour les commanderies et pour les couvents. Les commanderies ont souvent préservé de riches chartiers et cartulaires recelant quantité de transactions foncières et d'actes de gestion, parce que les frères cherchèrent toujours à accumuler terres, jardins et immeubles. Jusqu'au début du XIV^e siècle, les couvents mendiants n'offrent, au contraire, que très peu d'archives parce qu'ils se refusèrent un temps à posséder biens et rentes pour n'en accepter que l'usage⁵⁵. Dans tous les cas toutefois, seuls

52. J. RÖHRKASTEN, *The Mendicant Houses [...]*, *op. cit.*, p. 115-132; et D. CARRAZ, "Le monachisme militaire [...]", *op. cit.*

53. J. CHIFFOLEAU, "Conclusion", in Nicole BÉRIOU et J. CHIFFOLEAU (dir.), *Économie et religion. L'expérience des ordres mendiants (XIII^e-XV^e siècle)*, Lyon, 2009, p. 711. Preuve que la réflexion progresse pour les ordres militaires, l'étude coordonnée par K. TOOMASPOEG (dir.), *La contabilità delle case dell'ordine Teutonico in Puglia e in Sicilia nel quattrocento*, Galatina, 2005, même si celle-ci s'intéresse davantage à la politique agricole de l'ordre qu'aux méthodes comptables proprement dites replacées dans leur contexte socio-culturel.

54. Attilio BARTOLI LANGELI et Nicolangelo D'ACUNTO, "I documenti degli ordini mendicanti", in Giuseppe AVARUCCI, Rosa Marisa BORRACCINI VERDUCCI et Giammarco BORRI (dir.), *Libro, scrittura, documento della civiltà monastica e conventuale nel basso medioevo (secoli XIII-XV). Atti del convegno di studio, Fermo, 17-19 settembre 1997*, Spolète, 1999, p. 381-415.

55. C. CABY, "Il costo dell'inurbamento. Monaci e frati a confronto", in *L'economia dei conventi dei frati Minori e Predicatori fino alla metà del Trecento. Atti del XXXI Convegno internazionale, Assisi, 9-11 ottobre 2003*, Spolète,

les dons importants ont laissé des traces dans les archives ; les aumônes modestes, en argent ou en nature, n'étaient pas enregistrées, ce qui ne donne pas la mesure de la proportion de citadins, souvent d'origine modeste, qui soutenaient les ordres militaires et / ou mendiants selon leurs moyens⁵⁶.

Dans cette perspective, les frères mendiants sont fréquemment considérés comme des vecteurs de nouvelles formes de dons et donc de nouvelles pratiques d'écriture. On connaît notamment leur rôle dans la promotion du testament qui, à partir du XIII^e siècle, participe pleinement d'une approche plus comptable de l'économie du salut⁵⁷. Mais c'est oublier que les frères guerriers ont, eux aussi, adopté la nouvelle pastorale et les pratiques d'échanges qui ont accompagné le testament⁵⁸. Même s'ils ne purent rivaliser avec les maîtres de la pastorale funéraire que furent les Franciscains et les Dominicains, les legs testamentaires et les donations *causa mortis* attestent bien que les Templiers et leurs émules furent également capables de développer une liturgie conforme aux attentes des fidèles. Toutefois, on le sait, les Mendiants sont allés beaucoup plus loin en réfléchissant aux transformations économiques de leur temps et à leurs ressorts spirituels. Ils ont théorisé et accompagné la nouvelle économie monétaire, en légitimant notamment la place du *mercator* et de l'argent dans l'édification d'une société chrétienne⁵⁹. On ne trouvera rien de cela chez les ordres militaires qui ont utilisé les ressorts de l'économie monétaire sans vraiment se poser de questions. Il y a donc un fossé entre le profond impact culturel des Mendiants et le rôle bien plus limité des ordres militaires. Mais il n'en vaudrait pas moins la peine de lancer une enquête approfondie sur les bibliothèques et les réseaux scolaires utilisés par les frères guerriers qui sont loin d'avoir complètement déserté les centres culturels urbains⁶⁰.

En matière économique, les ordres militaires exploitèrent remarquablement les complémentarités entre mise en valeur rurale et exploitation des ressources offertes par la ville. S'ils ne furent pas spécialement conformistes, leurs pratiques participent à la fois d'un modèle rural développé par le nouveau monachisme et de

2004, p. 301-304.

56. Pour les frères guerriers, nous échappent notamment les revenus issus des quêtes, comme les modalités même de cette pratique.

57. Pour un exemple régional récent : P. BERTRAND, *Commerce [...]*, *op. cit.*, p. 270-283.

58. Steven EPSTEIN, *Wills and Wealth in Medieval Genoa, 1150-1250*, Londres, 1984, p. 175-179 ; Antonio Ivan PINI, "Gli ospedalieri di San Giovanni di Gerusalemme a Bologna nel XII-XIII secolo: prime ricerche", in Josepha COSTA RESTAGNO (dir.), *Riviera di Levante tra Emilia e Toscana. Un crocevia per l'Ordine di San Giovanni, Atti del Convegno, Genova-Chiavari-Rapallo, 9-12 settembre 1999*, Gênes-Bordighera, 2001, p. 398-399 ; D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 347-355.

59. G. TODESCHINI, *Richesse franciscaine [...]*, *op. cit.*, p. 166-209 ; et parmi les recherches de Jörg OBERSTE, "Gesellschaft und Individuum in der Seelsorge der Mendikanten. Die Predigten Humberts de Romanis an städtische Oberschichten", in Gert MELVILLE et Markus SCHÜRER (dir.), *Das Eigene und das Ganze. Zum Individuellen im mittelalterlichen Religiosentum*, Münster, 2002 (Vita regularis, 16), p. 497-527.

60. Premiers éléments chez Alan FOREY, "Culture écrite", dans *DOMMA*, p. 284-287 ; et D. CARRAZ, "Droit", dans *ibid.*, p. 309-311.

l'adaptation aux nouvelles réalités économiques qui caractérise aussi d'autres institutions régulières installées en ville – même si l'on est bien conscient de l'opposition un peu rapide entre économies rurale et urbaine. De ce point de vue encore, on peut considérer, avec André Vauchez, que les commanderies ont contribué à la "transition entre un monde féodal et la civilisation urbaine en plein essor"⁶¹. Leur apport le plus original se placerait plutôt au niveau de l'économie de l'institution ecclésiale. S'ils étaient encore pleinement intégrés au système traditionnel du don porté par l'aristocratie terrienne, les ordres militaires ont aussi, avec le testament et les messes anniversaires, résolument adopté les nouvelles pratiques comptables et cumulatives appréciées par les couches sociales urbaines sensibilisées à une mathématique du salut.

UNE MARQUE ORIGINALE DANS LE PAYSAGE URBAIN ?

L'étude de la contribution des ordres religieux à la "fabrique urbaine" a connu un profond renouvellement. Or, si ce courant de recherche n'a encore que ponctuellement concerné les établissements militaires, cela vient peut-être du système original d'occupation de l'espace qui caractérise ces derniers. Une commanderie n'a rien de comparable avec les grandes abbayes bénédictines peuplées de centaines de moines, ni même avec les monastères cisterciens ou avec les couvents mendiants. Les établissements militaires constituent des unités modestes, rarement occupées par plus d'une dizaine de frères, mais quadrillent le territoire de façon plus systématique. Aussi, l'impact des milices sur la densification des réseaux urbains au Moyen Âge central fut-il relativement limité. Certaines commanderies ont pu polariser un habitat villageois autour d'elles, mais très peu ont suscité la création de véritables entités urbaines comparables aux bourgs monastiques nés des abbayes et prieurés bénédictins. De la même façon, les milices n'ont soutenu la création de véritables villes neuves que dans des cas exceptionnels, comme sur les fronts de colonisation germano-slaves évoqués ici par Sylvain Gouguenheim⁶². Dans l'immense majorité des cas, les commanderies se sont donc implantées au sein de tissus urbanisés préexistants.

Leur intégration dans la ville offre des modalités assez peu originales et tout à fait comparables à celles qui caractériseront les couvents mendiants⁶³. Alors que

61. A. VAUCHEZ, "Conclusion", dans *Moines et religieux [...]*, *op. cit.*, p. 573.

62. Il y eut des entreprises de colonisation en Terre sainte, dans la Péninsule ibérique ou dans le Sud-Ouest français, mais très peu donnèrent naissance à de véritables centres urbains, Michel BALARD, "Colonisation", in *DOMMA*, p. 241-243; et A. DEMURGER, "Villeneuve", in *ibid.*, p. 966-967.

63. Enrico GUIDONI, "Città e ordini mendicanti: il ruolo dei conventi nella nascita e la progettazione urbana dei secoli XIII et XIV", *Quaderni Medievali*, 4, 1977, p. 69-106; C. H. LAWRENCE, *The Friars [...]*, *op. cit.*, p. 102-108; D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 260-264.

les “vieux” monastères se sont le plus souvent implantés au cœur des cités et des bourgs où se trouvaient encore des terrains libres, les institutions religieuses et caritatives arrivées à partir du XII^e siècle occupent des espaces périphériques et en voie de peuplement⁶⁴. En outre, comme les couvents mendiants, les commanderies ont apprécié les emplacements proches des portes des enceintes. S’il arriva que des couvents et des commanderies se contentent de terrains exigus ou insalubres, le choix des faubourgs n’était pas forcément contraint. Chez les Mendiants, il obéissait à un clair objectif pastoral, tandis que les “militaires” ont pu privilégier les marges en contact avec la campagne où la commanderie urbaine possédait biens et dépendances. L’insertion des couvents mendiants put être lente et parfois compliquée par les réticences du clergé séculier, des “vieux ordres”, voire des autorités urbaines⁶⁵. Il n’en alla pas différemment pour les commanderies, même si les cas de franche opposition à leur établissement en ville furent, finalement, assez peu nombreux.

L’impact de la présence des ordres militaires sur la topographie urbaine a largement dépendu du statut, juridique et administratif, de la commanderie dans la ville. Lorsque l’ordre exerçait un pouvoir seigneurial, il avait éventuellement la possibilité, par des règlements urbanistiques ou par l’appropriation du sol, d’influencer directement l’organisation générale de la trame urbaine. Les cas des cités-État successives de l’*Ordensstaat* hospitalier, à Rhodes et à La Valette, sont à bien des égards exceptionnels. À une échelle plus modeste, on lira plus loin, avec le cas de Manosque, l’impact et les limites de l’emprise urbaine d’une seigneurie hospitalière. Quand l’établissement militaire abritait un commandement administratif à l’échelle centrale (Jérusalem, Acre) ou provinciale (Paris, Londres, Toulouse, Barcelone...) et qu’il était *a fortiori* implanté dans une capitale politique, son emprise spatiale pouvait être plus développée. Denys Pringle rappelle notamment ici l’ampleur des enclos du Temple et de l’Hôpital à Jérusalem et à Acre. Il en alla de même lorsqu’une commanderie était favorisée par un pouvoir princier : sa marque monumentale dans le bâti urbain pouvait alors rivaliser avec les autres édifices symboliques de la ville, comme ce fut le cas pour le prieuré de l’Hôpital à Aix, capitale des comtes de Provence. Enfin, les châteaux eurent un impact sur le paysage urbain : le cas de la Péninsule ibérique est abordé dans ces pages et il en fut également de même dans les seigneuries teutoniques d’Europe orientale.

64. C. CABY, “Il costo [...]”, *op. cit.*, p. 326.

65. Yves DOSSAT, “Opposition des anciens ordres à l’installation des Mendiants”, dans *Les Mendiants en pays d’Oc au XIII^e siècle*, Toulouse, 1973 (Cahiers de Fanjeaux, 8), p. 263-306 ; et J. RÖHRKASTEN, *The Mendicant Houses [...]*, *op. cit.*, p. 332. Aux contraintes éventuelles opposées par les autorités ecclésiastiques et municipales, pouvait se rajouter le problème du coût des terrains, C. CABY, “Il costo [...]”, *op. cit.*, p. 312-315. Comme les autres monastères et la plupart des Mendiants, les ordres militaires se sont attachés à obtenir la possession allodiale des terrains qui les accueillait. Les Franciscains seuls se distinguaient ici puisqu’ils laissaient à leurs protecteurs la possession de leurs couvents et des terrains qui les accueillait pour n’en garder que l’usage effectif, P. BERTRAND, *Commerce [...]*, *op. cit.*, p. 152-153.

Mais pour les commanderies de base, l'ampleur des bâtiments n'égalait généralement pas celle d'un couvent mendiant ou *a fortiori* d'un groupe épiscopal ou d'un quartier canonial. Si l'impact sur l'occupation du sol était relativement modeste, une commanderie n'en imprimait pas moins sa marque dans la micro-topographie environnante, par exemple par le remodelage du réseau viaire ou bien par le regroupement des parcelles cultivées ou habitées. Plus décisives encore furent les répercussions des couvents mendiants sur l'espace urbain, visibles notamment dans l'ouverture de places à prêcher ou d'artères faisant le lien entre centre et périphérie⁶⁶. Il est probable, en revanche, que les programmes architecturaux conduits par les frères guerriers aient été moins dépendants de la société locale que ceux conduits par les frères mendiants. Les constructions de ces derniers furent particulièrement tributaires des bienfaiteurs laïques car le financement reposait exclusivement sur les libéralités des fidèles, alors que les commanderies purent s'appuyer sur les ressources de leur institution. D'autre part, les programmes architecturaux des Mendiants ont souvent répondu aux demandes des confréries ou des patrons laïques qui souhaitaient être inhumés dans les églises ou y faire ériger des chapelles⁶⁷. La fonction funéraire a donc eu un impact décisif sur les aménagements architecturaux des églises mendiante alors que, sauf exception, les chapelles des commanderies sont restées fidèles à une organisation spatiale plus traditionnelle⁶⁸.

Parallèlement à l'enracinement spatial de leurs établissements, quelle fut la contribution des ordres militaires à l'extension de l'habitat ? Les églises anciennement installées détenaient des portions importantes de l'espace urbain, tandis que les ordres implantés à partir du XII^e siècle durent se contenter d'un temporel plus dispersé et moins important⁶⁹. Comme les vieux établissements, les frères guerriers se sont pourtant efforcés de regrouper leurs patrimoines en ensembles compacts, si possible localisés à proximité de leur commanderie⁷⁰. En tant que promoteurs de l'économie locale, ils ont encore favorisé le lotissement de portions de l'espace urbain, poursuivant en cela une politique initiée par les monastères bénédictins et les chapitres⁷¹. Bien étudié pour les établissements réguliers d'Italie, le phénomène pourrait l'être tout autant chez les ordres militaires qui développèrent un peu partout de telles entreprises d'urbanisation. L'objectif de profit n'empêche pas que les

66. Jacques HEERS, *La ville au Moyen Âge en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*, Paris, 1992, p.390-399 ; C. CABY, "Il costo [...]", *op. cit.*, p. 331.

67. Le développement monumental des couvents a pu venir de la pression des donateurs, comme l'a récemment formalisé C. BRUZELIUS, "The Dead [...]", *op. cit.*

68. Antonio CADEI, "Architecture religieuse", in *DOMMA*, p. 110-115.

69. E. HUBERT, "Propriété ecclésiastique et croissance urbaine (à propos de l'Italie centro-septentrionale, XII^e-début du XIV^e siècle)", in *Gli spazi economici della Chiesa nell'Occidente mediterraneo (secoli XII-metà XIV), Sedicesimo convegno internazionale di Studi (Pistoia, 16-19 maggio 1997)*, Pistoia, 1999, p. 136-138.

70. Pour les monastères traditionnels : F. MASÈ, *Patrimoines immobiliers [...]*, *op. cit.*, p. 40.

71. Pour les autres ordres : E. HUBERT, "Propriété ecclésiastique [...]", *op. cit.*, p. 139-144 ; et C. CABY, "Il costo [...]", *op. cit.*, p. 327-331.

frères organisèrent autour d'eux de véritables réseaux sociaux au sein de ces quartiers neufs, multipliant les liens de clientèle avec les habitants ou y exerçant la justice – comme à la villeneuve du Temple à Paris⁷². La limite de leur action pastorale est toutefois symbolisée par le cas de Perpignan où c'est une église franciscaine qui s'installa autour de 1235 dans le quartier Saint-Mathieu organisé par les Templiers. En revanche, les Mendiants ont joué un rôle modeste dans les lotissements puisque leur subsistance n'était pas sensée reposer sur la rente foncière⁷³.

Parmi les institutions régulières apparues dans les villes au XII^e siècle, les milices furent probablement parmi celles qui imprimèrent la marque la plus visible sur le paysage. Mais, au siècle suivant, la vocation apostolique et sociale des Mendiants eut un impact bien plus décisif et ce, malgré le renoncement théorique à la possession du sol. Encore faudrait-il faire la part de l'appropriation symbolique de l'espace urbain : les Mendiants, habitués à "battre le pavé" au rythme des prêches, des quêtes et des processions, avaient sans doute une "visibilité" bien supérieure à celle des frères guerriers. On connaît le rôle qu'ils jouèrent dans la "religion civique", même si les Templiers ou les Hospitaliers ne furent pas complètement en marge de ce phénomène, notamment en Italie⁷⁴.

52 CONTRÔLE SOCIAL ET ENCADREMENT SPIRITUEL : LES PRÉCURSEURS DES MENDIANTS ?

Dans un contexte où l'institution ecclésiale renforçait son caractère globalisant et où la société chrétienne finissait de se confondre avec l'Église, il n'est guère étonnant que les ordres militaires aient participé au contrôle social, au même titre que bien d'autres composantes du corps ecclésiastique. L'encadrement des hommes s'exerçait essentiellement dans le cadre de la seigneurie et notamment de la seigneurie justicière. Le *dominium* exercé par les commanderies s'inscrit donc pleinement dans l'ancien système féodal : ce sont des pouvoirs attachés à la terre et s'exerçant sur les hommes. Les frères guerriers ont parfois détenu des pouvoirs seigneuriaux sur tout ou partie d'une ville. Si cette situation fut assez marginale dans la "vieille Europe", elle fut plus fréquente en Péninsule ibérique et surtout dans l'*Ordensstaat* teutonique de Prusse. Mais la plupart du temps, le *dominium* des milices sur les populations urbaines était relativement limité car, s'ils acquièrent des droits économiques, les autorités princières ou seigneuriales les dotèrent plus rarement de droits

72. Geneviève ÉTIENNE, "Une justice seigneuriale à Paris : les audiences du tribunal de la commanderie du Temple au temps des Hospitaliers", in *Les libertés au Moyen Âge, (festival d'histoire de Montbrison, 1^{er}-5 octobre 1986)*, Montbrison, 1987, p. 319-335.

73. E. HUBERT, "Propriété ecclésiastique [...]", *op. cit.*, p. 144 ; et *id.*, "La construction [...]", *op. cit.*, p. 129.

74. Marina GAZZINI, "L'insediamento gerosolimitano a Parma nel basso Medioevo: attività ospedaliera e gestione del culto civico", in J. COSTA RESTAGNO (dir.), *Riviera di Levante [...]*, *op. cit.*, p. 421-446.

sur les hommes. Il n'en demeure pas moins que la confiance qu'ils avaient gagnée auprès des élites urbaines et leurs talents reconnus de négociateurs ont souvent conduit les frères à jouer les médiateurs dans les conflits locaux⁷⁵. Ce rôle de pacificateur, qui s'inscrit tout à fait dans le prolongement d'une spiritualité née de la paix de Dieu et de la croisade, fut systématisé par les Mendiants. On sait par exemple comment, dans les années 1230, les Franciscains se préoccupèrent de ramener la paix civile dans une Italie communale déchirée par les luttes de factions⁷⁶.

C'est finalement par le biais d'un encadrement plus spiritualisé que les frères guerriers ont pu affirmer un rôle social dans la ville. Si, à la différence des Bénédictins et des chanoines, la desserte des paroisses fut ici plutôt marginale, il faut en revanche souligner la force des structures confraternelles développées par les milices⁷⁷. Il n'y avait rien de bien original à la base, puisque les ordres militaires ont récupéré l'héritage des vieilles fraternités de prières associées aux monastères bénédictins ou aux hôpitaux. Mais les commanderies ont considérablement développé ce système associatif dans un cadre de sociabilité plus proprement urbain. Elles y trouvèrent un moyen de se lier les élites citadines partageant une même éthique guerrière et aristocratique, mais aussi d'attirer des groupes dont l'ascension plus récente était fondée sur le commerce, l'artisanat ou une profession juridique, comme le notariat. Dans le Midi, le Temple a même pu inspirer de véritables confréries militarisées nées de la lutte contre l'hérésie et, à ce titre, assez comparables aux milices encadrées par les Prêcheurs en Italie du Nord⁷⁸. On reconnaît donc là bien des traits partagés avec les Mendiants : on sait le succès de leurs confréries de pénitents et de leurs tiers ordres, ainsi que leur participation active au contrôle social, ne serait-ce que par le biais de l'inquisition⁷⁹. En creusant la comparaison, sans doute percevrait-on bien des pratiques communes aux formes d'association des laïcs, jusqu'aux "combines" pour affranchir les sépultures des affiliés du paiement de la portion canonique due aux évêques⁸⁰. Toutefois, les confrères liés aux couvents jouèrent apparemment un rôle bien plus important dans la vie civique que les affiliés aux commanderies. Pour les premiers, désintéressés et habiles dans la gestion matérielle, la conduite des affaires de la cité participait de la logique

75. D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 426-427.

76. A. VAUCHEZ, "Une campagne de pacification en Lombardie autour de 1233. L'action politique des ordres mendiants d'après la réforme des statuts communaux et les accords de paix", *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 78, 1966, p. 503-549.

77. D. CARRAZ, "Confraternité", in *DOMMA*, p. 252-256.

78. D. CARRAZ, "Precursors and Imitators of the Military Orders: Religious Societies for Defending the Faith in the Medieval West (Eleventh to Thirteenth Centuries)", *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, 41/2, 2010, p. 105-111.

79. Première approche : C. H. LAWRENCE, *The Friars [...]*, *op. cit.*, p. 112-120 et p. 188-194.

80. Par le biais de l'inhumation dans l'habit de l'ordre, P. BERTRAND, *Commerce [...]*, *op. cit.*, p. 451 ; et D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 343.

d'évangélisation promue par les Mendiants⁸¹. Les seconds envisageaient sans doute encore leur association aux commanderies dans l'optique traditionnelle des fraternités de prières monastiques ou de corporations chevaleresques. À la différence des ordres militaires, les Mendiants ont développé et promu un véritable projet de société chrétienne conforme au message évangélique⁸².

La similarité des cadres associatifs communs aux "nouveaux frères" ramène encore à l'origine sociale des bienfaiteurs. On a tout lieu de penser que les protecteurs des commanderies et des couvents étaient issus, non seulement des mêmes groupes sociaux, mais encore souvent des mêmes familles. Dans le Bas-Rhône, les lignages proches du Temple ou de l'Hôpital les délaissent peu à peu, au cours du XIII^e siècle, pour se tourner vers les Mineurs ou les Prêcheurs⁸³. D'autre part, on retrouve le rôle des amis spirituels qui, s'ils n'apparaissent pas sous ce terme chez les frères guerriers, offrent un profil très proche des bienfaiteurs privilégiés des couvents mendiants⁸⁴. Simplement, l'utilisation d'intermédiaires issus des élites citadines obéit à deux logiques bien différentes. Chez les Mendiants, et notamment les Franciscains, le recours à des mandataires est directement lié à l'attitude des frères face à la monnaie et à l'*usus pauper*⁸⁵. Chez les Templiers ou les Hospitaliers, il s'agissait plutôt d'appuyer la constitution des temporels sur des notables bien introduits et donc susceptibles d'acquérir des possessions sans soulever la méfiance de leurs concitoyens.

Aborder le terrain des ressorts politiques de la présence des frères en ville nous entraînerait trop loin. Remarquons simplement pour finir que l'arrivée des ordres militaires n'a pas seulement bousculé l'emprise religieuse exercée par les paroisses, les chapitres et les vieux monastères. Leur succès, notamment dans le Midi ou en Italie, peut aussi s'expliquer par l'alternative que les commanderies ont représenté face aux pouvoirs temporels du clergé séculier et notamment de la seigneurie épiscopale⁸⁶. La proximité relevée avec les milieux consulaires dans le Midi français ou en Italie du Nord conduit ainsi à s'interroger sur le rôle des commanderies dans les stratégies d'ascension de certaines élites urbaines. En attendant la poursuite

81. G. TODESCHINI, *Richesse [...]*, *op. cit.*, p. 178-181 ; et A. VAUCHEZ, "Les ordres mendiants et la ville dans l'Italie communale (XIII^e-XV^e siècles) : quelques réflexions vingt-cinq ans après", in Sophie CASSAGNES-BROUQUET et alii (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, 2003, p. 196.

82. Un programme qui fut surtout mis en application dans les cités d'Italie du Nord, Giulia BARONE, "L'ordine dei predicatori e le città. Teologia e politica nel pensiero e nell'azione dei predicatori", in *Les Ordres mendiants et la société communale [...]*, *op. cit.*, p. 609-618.

83. D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 354-355.

84. D. CARRAZ, "Le monachisme militaire [...]", *op. cit.*

85. Chez les Franciscains, l'appui sur les amis spirituels était même institutionnalisé et prévu par la règle, C. H. LAWRENCE, *The Friars [...]*, *op. cit.*, p. 40.

86. Sur les rivalités de pouvoir à l'intérieur des villes entre deux composantes, l'une "civique" et l'autre "religieuse", on renverra aux remarques de Catherine VINCENT, "Christianisme et monde urbain en Occident entre le X^e et le XV^e siècle : bilan historiographique et questions en suspens", in Jacques-Olivier BOUDON et Françoise THELAMON (dir.), *Les chrétiens dans la ville*, Rouen-Le Havre, 2006, p. 301-304.

des recherches en ce sens, on dispose déjà de quelques exemples de familles marchandes ou chevaleresques de villes méditerranéennes dont la promotion sociale a accompagné le développement local des ordres militaires⁸⁷.

La tradition monastique a donné un sens symbolique à la Cité, vue comme un possible lieu d'accomplissement de l'idéal chrétien. Même si on a souligné les efforts des moines blancs pour s'immiscer dans le monde urbain, il est significatif que ces derniers aient encore pensé la ville en des termes essentiellement allégoriques et spirituels⁸⁸. Les frères mendiants ont, au contraire, produit une analyse de la vie citadine ancrée dans les réalités sociales et économiques⁸⁹. Mais que pensaient les frères guerriers de la ville? Le fait que ces derniers n'ont produit aucune réflexion propre sur les raisons de leur présence en ville constitue bien l'un des obstacles qui empêche de cerner au mieux les modalités et l'impact de l'*inurbamento* de leurs établissements⁹⁰. Il est plus étonnant que les règles se soient contentées de reprendre les préceptes bénédictins traditionnels sur la séparation nécessaire avec l'extérieur, sans spécifier davantage les comportements que les frères étaient sensés adopter face aux tentations du monde. Faut-il en déduire que, dès le premier tiers du XII^e siècle, l'installation dans les cités et les bourgs allait de soi pour les frères guerriers? Il n'y a, en tout cas, pas de raison de douter que ces derniers faisaient partie intégrante du paysage citadin pour leurs contemporains. Le *propositum* très spécial des frères ou bien certaines de leurs attitudes firent parfois l'objet de réserves voire de sévères critiques, les réticences relatives à la présence des commanderies en ville semblent avoir été rares⁹¹. Les évêques et les autorités municipales firent bon accueil aux couvents mendiants car leur présence rehaussait l'éclat spirituel et culturel de leur cité⁹². Même si on ne dispose pas de témoignages aussi clairs, on peut penser qu'il en fut de même pour les commanderies. Le référent à la Terre sainte, la mission défensive sur les frontières, la fonction charitable, une aura spirituelle que l'historiographie a peut-être sous-estimée, tout cela suggère que les ordres militaires étaient reconnus pour leur participation au bien commun.

87. D. CARRAZ, "Le monachisme militaire [...]", *op. cit.*

88. Thomas RENNA, "The City in Early Cistercian Thought", *Cîteaux*, 34, 1983, p. 5-19. Sur le sentiment ambigu des Cisterciens à l'égard du monde urbain, voir encore: Hans-Joachim SCHMIDT, "Societas christiana in civitate. Städtekritik und Städtelob im 12. und 13. Jahrhundert", *Historische Zeitschrift*, 257, 1993, p. 306-308.

89. H.-J. SCHMIDT, "Societas christiana [...]", *ibid.*, p. 329-345.

90. D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple [...]*, *op. cit.*, p. 258. Cette remarque lapidaire mériterait d'être précisée par une analyse comparative des normes produites par l'ensemble des ordres militaires, ce qui n'a pu être fait ici.

91. Je n'ai relevé qu'un seul commentaire négatif, celui du chroniqueur Olivier le Scolastique pour lequel le transfert supposé du couvent du Temple d'Acre au nouveau site de Château-Pèlerin, autour de 1218, permettrait aux frères d'échapper aux péchés et à la corruption de la capitale du royaume latin: "Huius aedificii [= *Castrum Peregrinorum*] prima est utilitas, quod conventus Templariorum eductus de peccatrice et omni spurcicia plena civitate Accon, in huius castris presidio redebit usque ad reparationem murorum Ierusalem", Rudolph HIESTAND, "Castrum Peregrinorum e la fine del dominio crociato in Siria", in Francesco TOMMASI (dir.), *Acra 1291. La fine della presenza degli ordini militari in Terra Santa e i nuovi orientamenti nel XIV secolo*, Pérouse, 1996, p. 40.

92. C. H. LAWRENCE, *The Friars [...]*, *op. cit.*, p. 104; et P. BERTRAND, *Commerce [...]*, *op. cit.*, p. 592.

On peut espérer qu'approcher ces frères un peu étranges par le biais de leur présence en ville apportera une contribution supplémentaire à la connaissance de la civilisation urbaine du Moyen Âge central. À n'en pas douter, les riches archives des commanderies, encore peu exploitées dans cette perspective, ont beaucoup à nous apprendre sur la complexité des stratifications sociales, les stratégies d'occupation du sol, ou encore "la religion des temps nouveaux". La dimension urbaine permettra peut-être de saisir un peu mieux les ordres militaires eux-mêmes. L'expérience hybride et inclassable qui caractérise les Templiers et leurs émules ne laisse pas d'intriguer les spécialistes. Envisager leur action au cœur du creuset social constitué par la cité, dans un univers économique, religieux et spirituel dynamique, devrait au moins permettre de nuancer certaines images pour le moins restrictives. Non, le frère guerrier ne se réduit pas à la figure du cavalier hirsute et poussiéreux idéalisé par saint Bernard⁹³.

93. "Numquam compti, raro loti, magis autem neglecto crine hispidi, pulvere foedi, lorica et caumate fuscii", Bernard DE CLAIRVAUX, *Éloge de la nouvelle chevalerie*, éd. Pierre-Yves Émery, Paris, 1990 (Sources chrétiennes, 367), p. 70.

LES AUTEURS

BELLOMO Elena, Ph.D. in Medieval History, Università Cattolica-Milano ; associate researcher, Università degli Studi di Verona et Cardiff University

BERIOU Nicole, Professeur, Université Lumière-Lyon ; directrice de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

BESSEY Valérie, Docteur en histoire de l'Université de Paris 4

BUCHHEIT Nicolas, Docteur en histoire de l'Université de Strasbourg

CARRAZ Damien, Maître de conférences, Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II ; EA-CHEC

CLAUDE Sandrine, Attachée de conservation du Patrimoine à la Direction Archéologie d'Aix-en-Provence ; chercheuse associée à l'UMR 7298-LA3M

DEMURGER Alain, Maître de conférences honoraire, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

FERNANDES Isabel Cristina Ferreira, GEsOS – Palmela / CIDEHUS – Universidade de Évora

FRAY Jean-Luc, Professeur, Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II ; EA-CHEC

FUGUET SANS Joan, Doctor en Història de l'Art, Universitat de Barcelona

GOUGUENHEIM Sylvain, Professeur, École normale supérieure de Lyon

HUNYADI Zsolt, Professeur associé, Université de Szeged

JASPERT Nikolas, Professur für Mittelalterliche Geschichte, Universität Heidelberg

LE BLEVEC Daniel, Professeur émérite, Université Montpellier 3 – Paul-Valéry ; EA-CEMM

MACE Laurent, Maître de conférences, Université Toulouse 2 – Le Mirail ; UMR 5136 – FRAMESPA

NICHOLSON Helen J., Professor in Medieval History, Cardiff University ; Cardiff Centre for the Crusades

PLAZA ARQUE, Carme, Doctora en Filologia, Universitat de Barcelona

PRINGLE Denys, Professor, School of History, Archaeology and Religion, Cardiff University

TOOMASPOEG Kristjan, Ricercatore e professore aggregato, Università del Salento–Lecce

TRETON Rodrigue, Docteur en histoire de l'Université de Paris 4 ; chercheur associé à l'UMR 5136 – FRAMESPA ; ATER Université de Perpignan – Via Domitia

VIALLET Ludovic, Maître de conférences HDR, Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II ; EA-CHEC

INDEX DES MATIÈRES

A

achat : *Voir* transaction foncière

affiliation laïque
15, 31-33, 41, 42, 51, 53-54, 73, 85, 166, 170, 176, 179, 180, 183, 225, 293

alcáçova/alcazar
241, 259, 261-264, 266, 267

archives
9, 23, 31, 47-48, 56, 103, 105, 108, 144, 159, 164, 205, 213

aristocratie militaire
25, 26, 47, 49, 53, 100-101, 115, 117, 118, 136-137, 161-163, 167-169, 172, 175, 179-180, 190-191, 195, 199, 206-209, 224, 263, 297

artisan : *Voir* élites urbaines, métiers

assistance
12, 22, 34, 41-42, 55, 85, 120, 122, 126, 147, 161, 164-166, 176, 181, 211, 217, 219-220, 224, 260, 285, 293, 295 : *Voir* aussi hôpital

auberge
82, 117, 165

aula
122, 278

B

bains
80, 81, 82, 147, 148, 244, 282

banque
115-116, 198, 208, 225-226, 286

bâtiment conventuel
20, 61, 68, 80-86, 103, 117, 146, 262, 286 : *Voir* aussi cloître, dortoir, enclos conventuel, réfectoire

bâtiment de service
80, 82, 84, 104, 121, 173, 212, 279, 283, 284

Bénédictins
23, 27, 28, 40, 43, 49, 51, 53, 55, 79, 100, 101, 142, 172, 179, 207-208, 211, 221, 224, 300

bienfaiteurs laïques
31, 32, 51, 54, 72, 100, 190, 195, 217, 219, 297 : *Voir* aussi aristocratie militaire, élites urbaines

bourg : *Voir* faubourg, urbanisation

bourgeois : 66, 102, 124, 125, 131, 133, 134, 136, 137, 190-192, 195, 225, 227, 246, 297 : *Voir* aussi élites urbaines, patriciat

boutique : *Voir* commerce

C

campagne, milieu rural
9, 31, 35, 36, 38, 41, 45, 46, 48, 50, 64, 74, 88, 100, 113, 125, 142, 159, 162, 163, 165, 167-169, 174, 182, 207, 209, 215, 224, 225, 226, 259, 267, 274, 275, 286, 291, 294, 295, 297 : *Voir* aussi commanderie rurale

Camaldules : *Voir* érémitisme

cathédrale
33, 101, 163, 166, 191, 239, 242, 245

centralité : *Voir ville (typologie de), ville-capitale*

chanoines (réguliers et séculiers)
20-21, 23, 28, 40, 42, 51, 53, 54, 81, 141, 144, 145, 146, 152, 166, 171, 175, 207, 209, 224, 274, 275, 297

chantries : *Voir chapellenie*

chapelain
42, 105, 115, 116, 119-122, 214, 217, 226, 243

chapellenie
116, 209, 294

charité : *Voir assistance*

charte de peuplement
23, 145, 148, 242, 258-262, 267

château
29, 44, 50, 83-89, 101, 113, 141, 143, 144, 146, 148-150, 215, 216, 242, 245, 277, 291

cimetière
27, 43, 53, 80, 84, 103, 104, 114-116, 193, 217, 220, 224, 239, 243, 248, 262, 263, 265, 283, 293

Cisterciens
21, 38, 40, 42, 43, 45, 49, 142, 151, 172, 228, 242, 250, 294

civitas : *Voir évêché, ville (typologie de)*

cloître
68, 75, 81, 101, 103, 212, 218

clôture : *Voir enclos conventuel*

Clunisiens : *Voir Bénédictins*

colonisation
9, 10, 16, 19, 29, 49, 66, 90, 128-129, 140-152, 175, 250, 259 : *Voir aussi urbanisation*

commanderie rurale
9, 35, 36, 38, 41, 97, 100, 123, 125, 139, 150, 153, 161, 167, 173, 174, 209

commerce
30, 35, 42, 45, 47, 53, 102, 105, 107, 115, 117, 124, 128, 129, 130, 132-137, 179, 182,

211, 212, 224, 228-233, 243, 246, 274, 283, 298, 299 : *Voir aussi franchises urbaines, marché*

commune : *Voir pouvoirs municipaux*

communs : *Voir bâtiment de service*

conflits
conflits avec le clergé régulier
87, 183, 213, 228
conflits avec le clergé séculier
43, 60, 120, 162, 173, 175, 178, 183
conflits avec les autorités locales
24, 27-30, 63, 70, 86, 108, 124-125, 132-134, 136, 181, 205-206, 226-228, 259, 267, 275, 295

confraternité : *Voir affiliation laïque*

confrérie : *Voir affiliation laïque*

consulat : *Voir pouvoirs municipaux*

contado
159, 162-163, 167-169, 296

cour centrale
80, 82, 103, 104, 245-250, 260, 279, 280, 281, 286 : *Voir aussi cloître*

couvent mendiant
20, 41, 46, 47, 49-55, 57-75, 189, 192, 197, 224, 230, 234, 243, 293, 300

crédit : *Voir banque*

croisade
10, 12, 16-19, 27, 53, 79-94, 120, 143, 162, 163, 183, 205, 206, 208, 297 : *Voir aussi guerre, Reconquête*

cuisine : *Voir bâtiment de service*

culture urbaine
38, 47-48, 55, 70-71 : *Voir aussi archives, juridiction gracieuse, religion civique*

D

défense de la Terre sainte
35, 39, 42, 45, 55, 118, 183, 223, 248, 296-297

défense urbaine
85, 104, 132, 191, 261, 267, 277 : *Voir aussi enceinte urbaine*

dette : *Voir banque*

Dominicains : *Voir ordres mendiants*

donation / don
49, 84, 99, 101, 103-105, 114, 127, 129, 150-152, 172-173, 178, 180, 190-193, 196, 207, 213, 225, 241, 243, 257, 260-262, 266, 276, 280, 300 : *Voir aussi bienfaiteurs laïques*

donjon : *Voir tour*

donné : *Voir affiliation laïque*

dortoir
212, 278, 280

droits banaux
52-53, 106-107, 121, 127, 132, 213, 227-229, 231-233, 266, 283, 295-296 : *Voir aussi moulin*

droit urbain
25-26, 132, 134, 135, 181, 208, 212-213, 226, 298 : *Voir aussi franchises urbaines*

E

échange : *Voir transaction foncière*

économie
9, 19, 28-32, 34-35, 38, 45-51, 59, 61, 64, 99, 106-107, 142, 147, 163-164, 182-183, 212, 284, 292 : *Voir aussi commerce, droits banaux, propriété foncière*

écurie : *Voir bâtiment de service*

église conventuelle
51, 79-89, 98, 103-105, 114-117, 120-122, 143, 148, 150, 162-163, 168, 174-180, 183, 196, 205, 207, 211-212, 214, 217-218, 226, 235,

239-240, 243-245, 248-250,
261-266, 280-281, 294

église paroissiale : *Voir* **paroisse**

élevage

45, 230, 233, 246

élites urbaines

12, 25, 26, 28-30, 32, 42, 47,
54, 55, 66-67, 69, 72, 82,
115-118, 124, 125, 131-136,
146, 163, 165, 167-169, 179,
181, 190-192, 195, 208, 210,
212, 216, 218, 220, 225-226,
230, 297 : *Voir aussi* **aristocra-**

tie, bourgeois, patriciat

encadrement pastoral

22, 26, 34, 42, 53-54, 64, 74,
108, 127, 172, 212, 217, 293

enceinte conventuelle

41, 50, 81-82, 84, 102-105,
116-118, 210, 213, 218-220,
226, 241, 245, 259, 263-264,
267, 295

enceinte urbaine

23-24, 50, 65-67, 80-88, 90,
101, 102, 105, 120, 140, 147,
161, 164, 176, 181-182, 197,
206, 208, 214-216, 224, 229,
235, 240-248, 259, 261, 263,
265, 266, 274, 283-286, 296

évêque

26, 27, 29, 43, 53, 55, 63, 85,
99, 100, 115, 119, 120, 122,
127, 143, 150, 160-163, 172,
177-179, 190, 192-194,
206-209, 243, 248, 275

érémisme

16, 20-21, 38-40, 64, 152

étable : *Voir* **bâtiment de service**

évangélisation : *Voir* **encadre-**

ment pastoral

exemption : *Voir* **privilegés canoniques**

extra/intra muros :
Voir **enceinte urbaine**

F

fabrique urbaine : *Voir* **quartier urbain, urbanisation**

familier : *Voir* **affiliation laïque**

faubourg

19, 23-24, 50, 55, 65, 67, 82,
84, 101, 102, 113, 120, 127,
141, 144, 145, 152, 159, 161,
163-166, 176, 177, 183, 207,
234-235, 242, 274, 276,
285-287, 296-297

femme

31-32, 79, 80, 114, 122, 218,
219, 220, 294

fortification : *Voir* **château, enceinte urbaine**

fouille archéologique

11-12, 22-23, 79-80, 82, 98,
115, 146, 211-212, 220,
234-235, 240, 257, 262-265,
283

four : *Voir* **droits banaux**

franchises urbaines

26, 29, 66, 132, 134, 140-142,
145-146, 149, 153, 242, 258,
259, 262, 265, 267, 287 : *Voir*
aussi **privilegés princiers**

Franciscains : *Voir* **ordres mendiants**

frontière

12, 16, 39, 45, 55, 65, 129,
258, 261, 266

fuero / foral : *Voir* **droit urbain, franchises urbaines**

G

grenier : *Voir* **bâtiment de service**

guerre

24, 42, 44, 129, 131, 134, 136,
137, 190, 191, 196, 197, 244,
257, 263, 267, 291, 293 : *Voir*
aussi **croisade, Reconquête**

H

hérésie

53, 199

historiographie

9-12, 38, 43, 55, 57-62, 73, 97,
98, 160-161, 174, 196, 249,
291-292

hôpital

22, 40, 42, 80, 82, 84, 85, 87,
88, 114, 119, 120, 122, 127,

139, 148, 151, 161, 162, 165,
175, 181, 207, 224, 296

I

inhumation

42, 53, 80, 115, 116, 193, 220,
262, 263, 265, 293

J

Jérusalem (symbolique de)

15-19, 37, 55, 71, 72, 218 : *Voir*
aussi **ville (symbolique de la)**

juifs

181, 182, 242, 248, 249

justice

52, 120, 124, 130-132, 137,
145, 283, 284

L

legs : *Voir* **testament**

logistique : *Voir* **défense de la Terre sainte**

lotissement

24, 51-52, 64, 105, 106, 216,
230, 233-235, 237-238,
284-285, 287 : *Voir aussi*

urbanisation

M

marchand

42, 47, 102, 130, 133, 135,
136, 179, 243, 246, 298 : *Voir*
aussi **commerce, bourgeois**

marché

41, 45, 46, 79, 80, 102, 105,
106, 107, 123, 124, 128, 141,
142, 151, 213, 226, 231-233,
235, 245, 283, 284, 286, 293,
295

mémoire

72, 170, 195, 220, 292

métiers

45, 47, 53, 102, 130, 132, 133,
135, 195, 212, 216, 218, 224,
229, 230, 233, 259

monnaie

30, 54, 80, 102, 115 : *Voir aussi banque*

mosquée

81, 87, 91, 94, 241, 242, 264 : *Voir aussi musulmans*

moulin

45, 104, 107, 120, 121, 122, 125, 130, 132, 227-228, 259, 279, 296

musulmans

16, 44, 81, 82, 88, 90, 240-243, 250, 257, 258, 261, 263, 264, 266, 267

O

Ordenstaat : *Voir principauté*

ordres mendiants

11, 15, 16, 20, 21, 23, 27, 28, 35, 37-55, 57-75, 122, 152, 168, 193, 224, 225, 230, 234, 243, 274, 292, 293, 300

P**paix**

44, 53, 106, 132-134, 197, 206, 209, 212, 214-216, 263

palais

12, 80-82, 208, 214-217, 226, 235, 250, 274-284, 286, 290, 295

papauté

27, 74, 80, 85, 87, 107, 116, 122, 127, 129, 144, 150, 175, 179, 181, 193, 194, 248

parcellaire

51, 67, 105, 207, 209-211, 216, 233-234, 261, 285-287

paroisse

20, 26-28, 38, 42, 43, 53-54, 87, 102, 117, 120, 123, 147, 177, 198, 211, 216, 225, 240, 244, 249, 263, 274, 297

patriciat

72, 132, 133, 135, 136, 191, 192, 195, 196, 213, 225 : *Voir aussi élites urbaines*

pauvres : *Voir assistance*

pauvreté volontaire

41, 70, 75, 292, 293

péage

88, 106, 107, 124, 125, 141, 148, 283, 295 : *Voir aussi droits banaux*

pèlerin

18, 19, 80-83, 90, 116, 118, 127, 142-145, 147, 151, 164, 166, 293, 299

pont

107, 117, 118, 162, 164, 197, 227, 277, 281, 296

port

45, 102, 107, 122, 123, 125, 150, 151, 153, 172, 173, 175, 177, 182, 183, 242, 244, 295, 299

porte de ville : *Voir enceinte*

pouvoirs municipaux

9, 26, 28, 29, 40, 50, 54, 55, 60, 63, 66, 67, 69, 99, 107, 150, 159, 162, 163, 166-168, 171, 172, 179, 180, 181, 195, 196, 228, 259, 262, 264, 267, 294, 296 : *Voir aussi conflits*

pouvoirs princiers : *Voir*

bienfaiteurs laïques, privilèges princiers

prédication

51, 52, 71, 74, 292

principauté

12, 30, 44, 50, 52, 64, 129, 131, 135, 137

prison

103, 118, 278

privilèges canoniques

22, 27, 43, 113, 114, 116, 124, 125, 141 : *Voir aussi papauté*

privilèges princiers

25, 50, 52-53, 74, 127, 144, 145-146, 207, 221, 257 : *Voir aussi franchises urbaines*

procession : *Voir religion civique*

propriété foncière

11-12, 23-26, 35, 45-46, 50-52, 80, 82, 84-88, 104-105, 113-115, 117-125, 143-144, 147, 150, 163-164, 167-168, 176-177, 190-192, 198-199, 210-211, 232, 239-240, 244, 246, 275, 282-287 : *Voir aussi lotissement*

prosopographie

30, 31, 72, 180, 297

Q**quartier général**

16, 44, 79, 82, 86, 89, 164, 258, 262, 263, 264

quartier urbain

24, 52, 83, 85, 87, 88, 101, 102, 105, 165, 176, 177, 180, 181, 182, 183, 210, 215, 233, 234, 235, 239, 240, 242, 244, 246-248, 259, 261, 263, 274, 276, 282, 283, 285, 286

R**Reconquête**

9, 223, 231, 257, 260, 264, 266, 267

recrutement

11, 31, 47, 60, 72, 118, 168-169, 297

réfectoire

81, 82, 212, 220, 278, 281

réforme religieuse

20-21, 40, 42-44, 73, 75, 100, 142, 192, 207, 224

religion civique

33, 52, 71, 166

reliques : *Voir saints (culte des)*

rente foncière : *Voir propriété foncière, tenancier*

repartimiento : *Voir colonisation*

réseaux d'établissements**religieux**

22, 34, 35, 42, 44, 46, 48, 72, 133, 294, 295

réseaux sociaux

27, 31, 32, 44, 46, 52, 133, 193, 206, 235

responsion : *Voir défense de la Terre sainte*

révolte : *Voir guerre*

rotonde

72, 104, 240, 258, 268

route : *Voir voirie*

rue : *Voir voirie*

S**sacralisation de l'espace**

18, 71, 143, 147, 196

saints (culte des)33, 71, 73, 116, 166, 170, 180, 196, 221, 265, 279, 294 :*Voir aussi religion civique***salle capitulaire**

81, 103, 278

sauvété :*Voir* paix**seigneurie urbaine**

12, 22, 23, 25-27, 29-30, 38, 50, 52, 54, 86, 87, 89, 99, 116, 127-129, 214, 231, 233-234, 241-244, 250, 259, 263, 273-278, 283-287, 294

sépulture :*Voir* cimetière**sœur profès**32, 82, 219 :*Voir aussi* femme***subsidium Terrae sanctae* :***Voir* défense de la Terre sainte**T****temporel :*Voir* propriété****foncière, transactions****foncières****tenancier**

117, 121-125, 142, 164, 212, 233, 285, 286

testament

18-19, 46, 48, 49, 60, 169, 175, 178, 180, 193, 224, 225, 248, 275, 276, 279

tour

82-89, 104, 118, 148, 208, 241, 242, 244-246, 248, 249, 250, 258-261, 263-267, 277, 278-281

transaction foncière

47, 67, 86, 104-107, 116, 152, 173, 190, 193, 198, 225, 233, 241, 247, 282-283, 286

U**urbanisation**

20-23, 25, 42-43, 50, 51-52, 65, 90, 101-103, 105-106, 123, 131, 137, 140-152, 182, 207,

215-216, 233, 243, 246-248, 274, 286-287, 291-292

V**ville-capitale**

11, 12, 25-26, 44, 50, 63, 89, 120, 131, 145, 198, 213, 223-224, 250, 274, 299

villeneuve :*Voir* colonisation, urbanisation**ville (symbolique de la)**

17-18, 44, 55, 71, 292, 295-296

ville (typologie de)

44, 50, 58-59, 98, 107, 129, 140-141, 173, 298-299

voierie

79, 80, 82, 85, 86, 101, 102, 105, 116, 117, 132, 135, 148, 164, 177, 209-212, 214, 215, 216, 231, 232, 234, 244, 247, 285

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Article 5	1. Al-Aqsa Mosque (photo D. Pringle)	91
	2. Al-Aqsa Mosque, interior (photo D. Pringle)	91
	3. Acre, plan of the Hospital buildings (drawn by Ian Dennis, after Israel Antiquities Authority, with additions)	92
	4. Acre, the Hospital courtyard and stair to first floor (photo D. Pringle)	93
	5. Acre, hall in south range of the Hospital (photo D. Pringle)	93
	6. Sidon, the Sea Castle (photo D. Pringle)	94
	7. Sidon, the Great Mosque, probably the former house of the Teutonic Order (photo D. Pringle)	94
	8. 'Atlit, plan of the Templar castle and faubourg (drawn by D. Pringle, after C. N. Johns)	95
Article 6	1. Les établissements du Temple et de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem vers 1300 dans les principales villes du nord du royaume de France (© V. Bessey)	109
	2. Reims, plan de la ville dans la première moitié du XIV ^e siècle. (© P. Desportes, <i>Reims et les Rémois aux XIII^e et XIV^e siècles</i> , Paris, 1979, p. 467 – avec l'aimable autorisation des éditions Picard)	110
	3. Douai, porte d'entrée de la maison du Temple (Augustin Boutique, <i>La commanderie des Templiers</i> , 1893 – n° inv.: PH 46 © Collection Photothèque Augustin Boutique-Grard, Musée de la Chartreuse, Douai – avec l'aimable autorisation de la photothèque Augustin Boutique-Grard, Douai)	111
	4. La chapelle du Temple de Laon, vue du nord-ouest (rajouts) (coll. V. Bessey)	111
	5. Douai, plan de la maison du Temple (© R. Maillard, "La maison Notre-Dame du Temple à Douai", <i>Les amis de Douai</i> , t. IV-V, 1971, p. 69 – avec l'aimable autorisation de la photothèque Augustin Boutique-Grard, Douai)	112
	6. Laon, l'implantation du clergé dans la cité (© A. Saint-Denis, <i>Apogée d'une cité. Laon et le Laonnois aux XII^e et XIII^e siècles</i> , Nancy, 1994, p. 321 – avec l'aimable autorisation des Presses universitaires de Nantes / Éditions universitaires de Lorraine)	112
Article 7	1. Military Orders' houses in British and Irish towns (© H. Nicholson)	126

Article 8	1. L'ordre Teutonique en Prusse au XIV ^e siècle (© N. Bériou et Ph. Josserand (dir.), <i>Prier et combattre</i> , Paris, 2009, p. 757 – avec l'aimable autorisation des éditions Fayard)	138
	2. La ville de Dantzig en 1400 (© Otto Kloeppel, <i>Das Stadtbild von Danzig in den drei Jahrhunderten seiner grossen Geschichte</i> , Dantzig, 1937, plan V)	138
Article 9	1. Hospitaller commanderies in medieval Hungary until the dissolution of the Templars (© Z. Hunyadi)	153
	2. Székesfehérvár at the turn of the 13th–14th centuries (drawn by Z. Hunyadi, after G. Kristó, P. Engel and F. Makk, <i>Korai Magyar Történeti Lexikon</i> , 9–14. Század, Budapest, 1994, p. 627)	154
	3. The royal town of Esztergom around the mid-14th century (drawn by Z. Hunyadi, after <i>ibid.</i> , p. 200)	155
	4. Győr in the beginning of the fourteenth century (drawn by Z. Hunyadi, after <i>ibid.</i> , p. 243)	156
	5. Sopron in the mid-14th century (drawn by Z. Hunyadi, after <i>ibid.</i> , p. 608)	157
	6. Templar commanderies in medieval Hungary (© Z. Hunyadi)	157
Article 10	1. Templar and Hospitaller urban houses in North and Central Italy (© E. Bellomo)	170
Article 11	1. Principales commanderies des ordres militaires dans le Sud italien aux alentours de 1300 (© K. Toomaspoeg)	184
	2. Palerme vers 1300 : implantation des ordres militaires (© K. Toomaspoeg)	184
	3. Palerme, église de La Magione de l'ordre Teutonique (coll. K. Toomaspoeg, 2009)	185
Article 12	1. Les établissements réguliers strasbourgeois aux XIII ^e et XIV ^e siècles (© N. Buchheit)	200
	2. Ex-libris de la commanderie de l'Hôpital de Strasbourg, vue de l'ouest et vue de l'est (gravure anonyme, vers 1684, BNU de Strasbourg, ms. 752 – avec l'aimable autorisation de la BNU de Strasbourg)	200
	3. Le temporel de la commanderie de Strasbourg (1371-1380) (© N. Buchheit/CRESAT)	201
	4. Le temporel de la commanderie de Strasbourg (1381-1390) (© N. Buchheit/CRESAT)	202
	5. Le temporel de la commanderie de Strasbourg (1391-1400) (© N. Buchheit/CRESAT)	203

Article 13	1. Configuration schématique et hypothétique de l'îlot et de l'enclos Saint-Jean, d'après les données textuelles (XII ^e -XIII ^e siècles) (reconstitution hypothétique de Laurent Macé)	222
Article 14	1. L'emprise des Templiers dans la ville fortifiée de Perpignan vers 1300 (© R. Tréton)	236
	2. Perpignan, quartier Saint-Mathieu, restitution théorique du lotissement templier du 14 décembre 1215 (© R. Tréton)	237
	3. Perpignan, quartier Saint-Mathieu, essai de restitution du premier îlot de la campagne de lotissement de 1241 (© R. Tréton)	238
Article 15	1. Les commanderies de la province catalano-aragonaise du Temple (© J. Fuguet)	251
	2. Tortosa, plan de la ville aux XIII ^e -XIV ^e siècles. (© J. Fuguet)	252
	3. Tortosa, vue aérienne de la Suda en 1940 (Fons Borrell, Archiu Comarcal del Baix Ebre – avec l'aimable autorisation de l'Archivo del Baix Ebre, Tortosa)	252
	4. Tortosa, détail du plan de la maison du Temple au XVIII ^e siècle (ACA, Mapes, n° 10; coll. J. Fuguet, 1987)	253
	5. Barcelone, <i>Palau del Temple</i> vers 1253, lors de l'urbanisation du quartier (© J. Fuguet)	253
	6. Barcelone, <i>Palau Reial Menor (Palau del Temple)</i> . Intérieur de la chapelle, le seul bâtiment conservé de l'ensemble (coll. J. Fuguet, 2003)	254
	7. Barcelone, <i>Palau Reial Menor (Palau del Temple)</i> . (<i>La sala dels cavalls</i> , aquarelle de Francesc Soler Rovirosa, 1858 – avec l'aimable autorisation du Museo de Historia de Barcelona)	255
	8. Barcelone, <i>Palau Reial Menor (Palau del Temple)</i> . (Peinture à l'huile de Domènec Sert, 1856, coll. J. Fuguet, 1987 – avec l'aimable autorisation du Museo de Historia de Barcelona)	255
Article 16	1. Tomar, rotonde templière (coll. I. C. F. Fernandes)	268
	2. Tomar, plan du château (source: F. S. de Lacerda Machado, <i>O Castelo dos Templários (Origem da Cidade de Tomar)</i> , Tomar, 1936)	268
	3. Château de Belver (IHRU / SIPA, coleção de Fotografias, n° 00166734 – avec l'aimable autorisation de l'Instituto da Habitação e de Reabilitação Urbana)	269
	4. Château de Palmela (coll. Ricardo Pais – avec l'aimable autorisation du Município de Palmela)	269

5. Palmela, vue aérienne du château et de la ville (avec l'aimable autorisation de l'Instituto Geográfico Português) **270**
6. Château et ville d'Alcácer do Sal (IHRU/SIPA, coleção de fotografias, n° 00508610 – avec l'aimable autorisation de l'Instituto da Habitação e de Reabilitação Urbana) **271**
7. Alcácer do Sal, proposition du plan du château (© I. C. F. Fernandes, in *Arqueologia da Idade Média da Península Ibérica*, Porto, 2000, p. 182) **271**

Article 17

1. Manosque dans la seconde moitié du XIV^e siècle (source : fond cadastral DGFIP ; DAO : Sandrine Claude et Clément Rouvière) **288**
2. Les possessions des Hospitaliers à Manosque au milieu du XII^e siècle (DAO : Sandrine Claude et Clément Rouvière, d'après les données de la carte IGN) **289**
3. Plan de l'étage du palais des Hospitaliers de Manosque vers 1793 (Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, L 213 ; coll. S. Claude) **290**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

- 1 Damien Carraz 9

PREMIÈRE PARTIE **Rapports introductifs**

- 2 Nikolas Jaspert
Military Orders and Urban History—An Introductory Survey 15
- 3 Damien Carraz
Expériences religieuses en contexte urbain. De l'ordo monasticus aux religiones novæ : le jalon du monachisme militaire 37
- 4 Ludovic Viallet
Les ordres mendiants dans la ville médiévale (v. 1230-v. 1350) : réflexions introductives 57

311

DEUXIÈME PARTIE **Les ordres militaires et la ville : état de la question**

- 5 Denys Pringle
The Military Orders in the Cities of the Holy Land 79
- 6 Valérie Bessey
L'implantation du Temple et de l'Hôpital dans les villes du nord du royaume de France (1100-1350) 97
- 7 Helen J. Nicholson
The Military Religious Orders in the Towns of the British Isles 113
- 8 Sylvain Gouguenheim
L'ordre Teutonique et les villes de Prusse (1230 - milieu du XV^e siècle) 127
- 9 Zsolt Hunyadi
Extra et intra muros : Military-religious Orders and Medieval Hungarian Towns (c. 1150-c. 1350) 139
- 10 Elena Bellomo
The Temple, the Hospital and the Towns of North and Central Italy 159

11	Kristjan Toomaspoeg <i>Les ordres militaires dans les villes du Mezzogiorno</i>	171
----	--	-----

TROISIÈME PARTIE Les ordres militaires dans la ville : études de cas

12	Nicolas Buchheit <i>Strasbourg et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem au XIV^e siècle : histoire d'une intégration urbaine</i>	189
13	Laurent Macé <i>In salvetate domini comitis. Les ordres religieux-militaires dans la cité de Toulouse (XII^e-XIII^e siècles)</i>	205
14	Rodrigue Tréton <i>L'ordre du Temple dans une capitale méditerranéenne : Perpignan</i>	223
15	Juan Fuguet Sans et Carme Plaza Arque <i>L'ordre du Temple dans la Couronne d'Aragon : aspects topographiques et archéologiques. Les cas de Tortosa et Barcelone</i>	239
16	Isabel Cristina Ferreira Fernandes <i>Le château dans la ville : le cas du Portugal</i>	257
17	Sandrine Claude <i>Impact et limites de la seigneurie de l'Hôpital sur l'évolution et les dispositions du paysage urbain à Manosque (XIII^e-XIV^e siècles)</i>	273

TABLE RONDE CONCLUSIVE

18	Nicole Bériou, Alain Demurger, Jean-Luc Fray, Daniel Le Blévec	291
----	--	-----

INDEX DES MATIÈRES	301
--------------------	-----

TABLE DES ILLUSTRATIONS	307
-------------------------	-----

TABLE DES MATIÈRES	311
--------------------	-----

DÉJÀ PARUS AUX PUBP

SUR L'HISTOIRE MÉDIÉVALE

- Jean-Luc FRAY, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, 2006.
- Caroline ROUX, *La Pierre et le seuil. Portails romans en Haute-Auvergne*, 2004.
- Bruno PHALIP, *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le 11^e et le 15^e siècle*, 2000.

SUR L'HISTOIRE MÉDIÉVALE ET MODERNE DES ORDRES RELIGIEUX

- Frédéric MEYER et Ludovic VIALLET (dir.), *Le Silence du cloître, l'exemple des saints, 14^e - 17^e siècles. Identités fransiscaines à l'âge des réformes, II*, 2011.
- Ludovic VIALLET (dir.), *Religio, religiare, huit études d'histoire médiévale*, 2009.
- Bernard DOMPNIER (dir.), *Les Cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, 2009.
- Frédéric MEYER et Ludovic VIALLET (dir.), *Identités fransiscaines à l'âge des réformes*, 2005.
- Bernard DOMPNIER (dir.), *Maîtrises et chapelles aux 17^e et 18^e siècles. Des institutions musicales au service de Dieu*, 2000.
- Michel AUBRUN, *Moines, paroisses et paysans*, 2000.
- Bernard DOMPNIER et Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, 2000.

N

és entre Jérusalem et Acre dans le courant du XII^e siècle, les premiers ordres militaires sont tous issus d'un milieu profondément marqué par la ville. Les confréries guerrières apparues dans le cadre de la christianisation de la Baltique et de la Reconquista ibérique tirent également leurs origines de la défense d'un château ou d'un territoire liés à un centre urbain. Les ordres militaires ont donc accompagné le grand mouvement d'urbanisation du Moyen Âge central, non seulement dans le contexte de la guerre sainte, mais également par leur démarche spirituelle, par leur intégration sociale ou par leurs choix économiques. À partir de bilans assez larges ou bien d'éclairages monographiques fondés sur une approche croisée de l'histoire et de l'archéologie, cet ouvrage se propose d'examiner les différentes modalités de l'intégration des frères guerriers à la ville.



Presses Universitaires Blaise-Pascal

Collection Histoires croisées

Cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement des recherches de Damien Carraz sur les relations entre ordres militaires et sociétés urbaines dans le Midi médiéval.

Il fait suite à une série de travaux collectifs comme le *Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge* (Fayard, 2009) dirigé par Nicole Bériou et Philippe Josserand ou le colloque *Élites et ordres militaires au Moyen Âge* (Casa de Velázquez, à paraître) dirigé par Philippe Josserand, Luis F. Oliveira et Damien Carraz.



ISBN 978-2-84516-559-5/PRIX 14,50 €